

LIMOUSIN
HAUTE-VIENNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 5

Code opération	Commune, lieu-dit	Responsable organisme	Nature de l'op.	Prog.	Époque		Réf. carte
123381	Bellac, Le Bois du Roi	Jean-Michel Beausoleil (INR)	OPD				1
123410	Bessines-sur-Gartempe, ZA du Trifoulet	Sophie Defaye (INR)	OPD				2
123297	Blond, Les Mâts, Paiseix, les Pierres de l'Âge	Jean-Michel Beausoleil (INR)	OPD				3
123357	Blond, Courcellas, Bellac, Les Granges	Didier Rigal (INR)	OPD				4
123498	Château-Chervix, prieuré de Chervix	Patrice Conte (MCC)	SD	23	MA	▲	5
123455	Compreignac, Montaigut le Noir	Yann Giry (ASS)	SD	23	MA	▲	6
123426	Condat-sur-Vienne, rue de Condadille	Cyril Driard (PRI)	SP	15	BRO/ FER	▲	7
123499	Isle, Parpayat	Christophe Maniquet (INR)	OPD				8
123526	Janailhac, église	Bernard Jouanny (ASS)	SD	20/23	MA	▲	9
123238	Limoges, rue de la Croix Verte	Raphaël Macario (PRI)	SP	19	GAL	▲	10
123405	Limoges, rue de Nazareth, rue du Clos Adrien	Aurélien Sartou (PRI)	SP	19	GAL	▲	11
123453	Limoges, rue Saint-Affre	Christophe Maniquet (INR)	OPD	19	MA/MOD		12
123489	Limoges, rue du Balcon	Christophe Maniquet (INR)	OPD	19	MA/MOD		13
123494	Limoges, rues Ferrerie, du Temple, Consulat, Clocher	Séverine Mages (PRI)	SP	19	MA/MOD		14
123495	Limoges, place de la République, rue Saint-Martial, place Fournier	Xavier Lhermite (PRI)	FP	23	MA/MOD		15
123528	Limoges, cathédrale Saint-Étienne	Lise Boulesteix (DOC)	SD	23	HMA/ MOD	▲	16
123427	Rilhac-Rancon, les Hauts de Bramaud	Frédéric Méténier (INR)	OPD				17
123470	Saint-Auvent, RD 58	Jonathan Antenni-Teillon (INR)	OPD			▲	18
123408	Saint-Junien, Chantemerle	Frédéric Méténier (INR)	OPD				19
123503	Saint-Junien, confluence Vienne/Glane	Christelle Chouzenoux (BEN)	PRD	27	MA		20
123516	Saint-Junien, Pignier de Bellevue	Xavier Bardot (INR)	OPD				21
123457	Saint-Maurice-les-Brousses, Les Petites Pousses	Frédéric Méténier (INR)	OPD				22
123475	Saint-Sylvestre, Grandmont	Philippe Racinet (SUP)	FP	23	MA/MOD		23
123481	Saint-Sylvestre, étang des Sauvages	Christophe Cloquier (BEN)	SD	31	MA		24
123404	Veyrac, église	Christian Sculler (INR)	OPD	23	MA/MOD		25

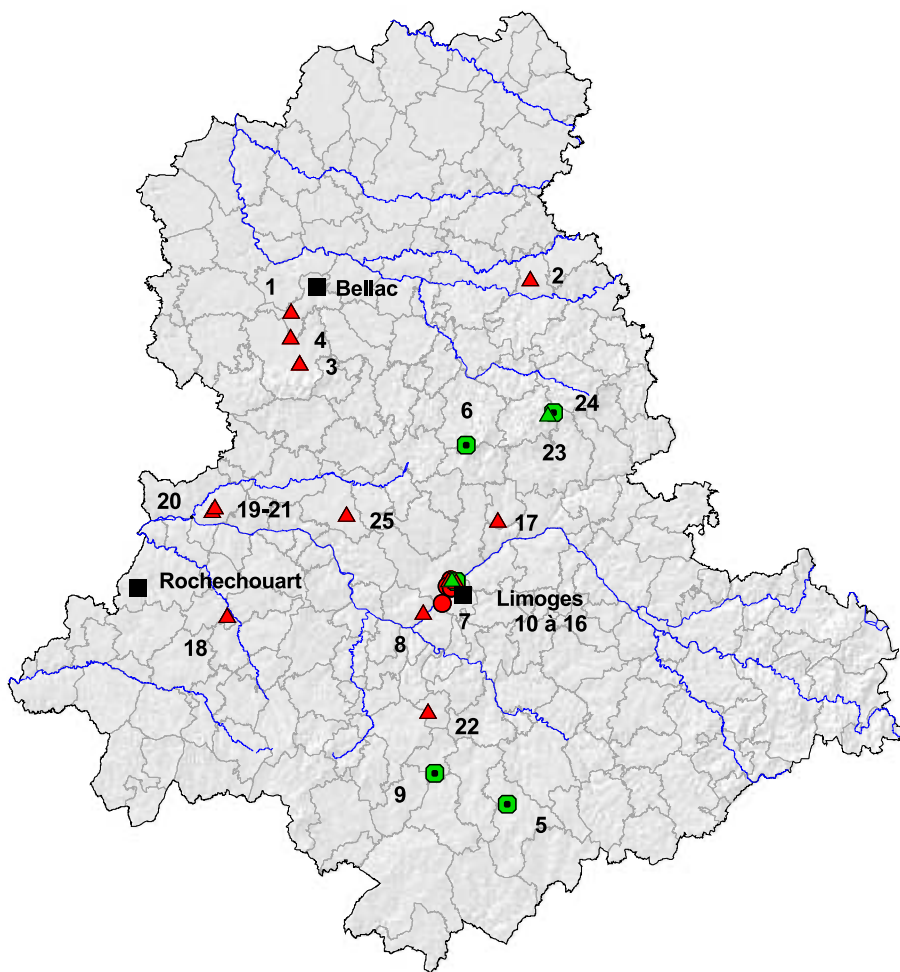
- ▲ rapport non parvenu
● opération non réalisée

LIMOUSIN
HAUTE-VIENNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

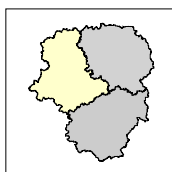
Carte des opérations autorisées

2 0 1 5



- Sauvetage urgent
- Diagnostic
- Fouille préventive
- Fouille programmée
- Sondage
- Programme d'analyses
- Relevé d'art rupestre
- Prospection thématique
- Prospection subaquatique
- Prospection diachronique
- Projet collectif de recherche
- Etude documentaire

Echelle : 1/700 000 ème



BELLAC

Le Bois du Roi

Le projet d'extension du centre de stockage des déchets du Bois du Roi, au sud-ouest de la commune de Bellac concernait une surface de 5,8 ha actuellement boisée. Il se situait dans le prolongement du site du premier âge du Fer fouillé en 2008 et devait conserver logiquement au moins l'extension du site. Les objectifs étaient donc de vérifier la présence d'occupations anciennes dans l'emprise. Un total de 11 tranchées a permis de sonder 5 902,75 m², soit 10 % de

la surface reconnue par les sondages. Ces derniers ont montré l'absence d'occupation structurée et pérenne dans les parcelles étudiées. Cette prospection mécanique atteste sans aucune ambiguïté que l'occupation du premier âge du Fer, mise en évidence en 2008, ne se développe pas vers l'est.

Jean-Michel Beausoleil

BESSINES-sur-GARTEMPE

ZA du Trifoulet

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre d'un projet de zone d'activité sur la commune de Bessines-sur-Gartempe, au lieu-dit le Trifoulet. Une prescription émise par le SRA a déclenché un diagnostic archéologique sur une superficie totale de 146 873 m² ; ce dernier a atteint les objectifs en permettant la reconnaissance de 5,87 % de la superficie accessible de l'emprise. Cette opération a été menée par l'Inrap entre le 9 et 24 février 2015.

Le projet se situe à la sortie nord-ouest de la commune de Bessines-sur-Gartempe au sein d'un territoire marqué par des milieux naturels, caractérisés par des paysages de zones humides, à une altitude moyenne de 350 m. Cent dix tranchées ont été réalisées dans le but de reconnaître et de caractériser les éléments du patrimoine archéologique se trouvant

dans la zone affectée par l'emprise du projet. Malgré la présence de ces zones humides, elles sont réparties sur l'ensemble des parcelles accessibles, donnant une vision réaliste du potentiel archéologique du secteur. Les investigations archéologiques de ces dernières années ont prouvé la richesse et la densité des occupations pour la plupart datées des périodes antiques et médiévales, d'où une surveillance accrue des services de l'État de ce secteur.

À la suite de l'opération, aucun vestige n'a pu être identifié, excepté un éclat de silex retouché probablement du Paléolithique moyen, découvert en position secondaire au sein des argiles caractéristiques des fentes de cryodessiccation.

Sophie Defaye

Antiquité

BLOND

Les Mâts, Paiseix, Les Pierres de l'Âge

Le projet de réalisation d'un parc solaire sur une surface de 15 ha, aux lieux-dits Les Paiseix, Les Mâts et Les Pierres de l'Âge, commune de Blond, a permis d'évaluer le potentiel archéologique de ce territoire. Cinquante-quatre tranchées ont été réalisées (7,75 % = 10 599 m²) sur la surface exploitable et disponible (soit 136 714 m²). Deux sondages se sont

révélés positifs. Les vestiges archéologiques mis au jour dans la tranchée Tr.7 comprennent des structures en creux (trous de poteau) attribués à la période gallo-romaine. Le corpus mobilier est pauvre et se limite à quelques tessons informes et à quelques fragments de terre cuite architecturale. La tranchée Tr.5 a livré un mobilier semblable, en épandage dans

la stratigraphie. Cette opération a également permis la découverte d'une motte castrale (prospection au sol), localisée dans un environnement proche, à une centaine mètres au nord-ouest du projet. Parmi ces sites

et indice de site repérés, aucun n'était inventorié (sites inédits) par la carte archéologique du Limousin.

Jean-Michel Beausoleil

BLOND, BELLAC

Courcellas, Les Granges

Le projet de construction de cinq éoliennes sur les communes de Bellac (2) et de Blond (3), dit « ferme éolienne de Courcellas », a conduit le SRA à prescrire la réalisation d'un diagnostic confié à l'Inrap GSO.

Le résultat des vingt-neuf sondages est très limité. Il est réduit à cinq tessons de céramique protohistorique associés à des quartz chauffés et du charbon de bois issus du seul sondage 4. En dépit de l'ouverture de fenêtres et de sondages resserrés, aucune structure pouvant être associée à ces éléments n'a pu être reconnue.

La très hypothétique voie antique que nous avons cherché à identifier avec le sondage 16 correspond à un chemin de terre encore partiellement utilisé de nos jours. Seuls deux fossés bordiers en cuvette, larges

à l'ouverture de 1,3 m à 1,4 m, profonds de 0,4 m à 0,46 m et espacés de 7 m peuvent servir d'argument. Toutefois, l'absence totale d'un quelconque aménagement, même sommaire, doit nous interroger sur l'attribution supposée.

Un autre fossé large de 0,4 m et profond de 0,3 m a été localisé dans les sondages 27 et 28. Aucun élément mobilier ne permet de lui attribuer une datation. On notera également que les fossés identifiés dans les sondages 16, 27 et 28 sont encore ouverts ou apparaissent immédiatement sous le couvert de terre végétale, ce qui n'est pas un argument de grande ancienneté.

Didier Rigal

CHÂTEAU-CHERVIX

Prieuré de Chervix

Moyen Âge

De l'église Notre-Dame de Chervix, siège de l'ancienne paroisse de « Chervix-hors-Château » regroupée au XIX^e s. avec la paroisse de « Chasteau-hors-Chervix » pour former désormais celle de Château-Chervix, il ne subsiste aujourd'hui que le vestige d'une élévation masquée par une masse de lierre qui la rend illisible (mur ouest du bras du transept sud). En revanche, les sols conservent d'autres vestiges de cette importante église du sud de la Haute-Vienne comme l'avait déjà démontré une série de sondages réalisée dans les années 1980 en proposant une première restitution du plan de l'édifice¹. Les travaux d'aménagement liés à la réfection d'une petite maison bâtie sur une partie du site ont motivé, en 2015, la réalisation de deux sondages sur l'emprise du système d'assainissement imposé aux propriétaires actuels.

1- PRIOT J.F. 1995 - « *Aux origines de Château-Chervix ; (Haute-Vienne)* ». Travaux d'Archéologie Limousine, t.15, p.61-79.

Réalisée par une équipe de l'association ArchéA avec la collaboration de l'association « Les Amis de Château-Chervix », cette nouvelle campagne de sondages a permis de confirmer, d'une part, l'existence de nombreux vestiges archéologiques fossiles et d'autre part de préciser les hypothèses des années 1980 concernant le plan initial de l'église/prieuré Notre-Dame, dépendance de l'abbaye Saint-Augustin-les-Limoges attestée au moins dès le début du XII^e s. par les sources écrites.

Le premier sondage, établi au bas du mur gouttereau sud-ouest de la maison (Sd.1; fig.1), s'inscrit entièrement dans l'emprise du bras du transept nord, au contact de l'absidiole. La stratigraphie témoigne de la profondeur du décaissement réalisé pour fonder la maison au XIX^e s. sur près de 2 m. Fort heureusement, le creusement a épargné les aménagements des sols

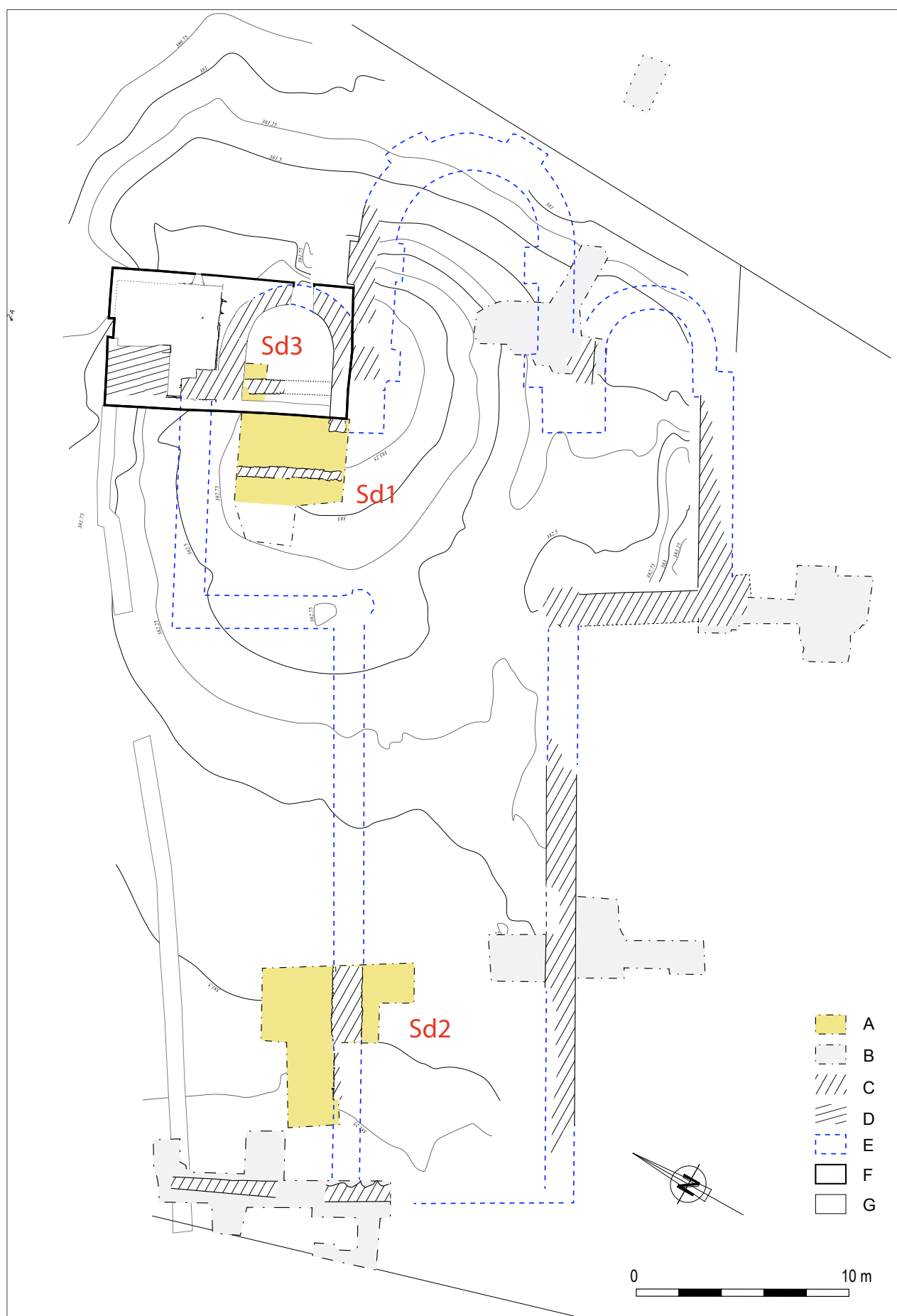


Fig.1 Plan du site. A : sondages 2015 ; B : sondages Priot (1987-1988) ; C : maçonneries anciennes attestées (église) ; D : maçonnerie ancienne indéterminée ; E : proposition de restitution ; F : maison Lemoine ; G : limites parcellaires, murs contemporains. (dessin : L. Leroux (ArchéA) à partir de la topographie 2015 (J. Lachaud, AMCC), des données de 1987/1988 et des données d'archives et iconographiques.)

médiéval ou moderne et l'on a ainsi pu dégager partiellement une maçonnerie étroite (0,5 m de large) contenant les vestiges d'un pavage se développant vers l'ouest. Le fait de ne pas disposer, dans l'emprise du sondage, des extrémités et contacts avec les murs du transept gêne grandement l'identification de cette construction qui manifestement définissait une partition de l'espace du bras nord du transept à proximité de l'absidiole. On notera que ce muret de direction N/W-S/E prend place sur plusieurs couches, qu'il recoupe parfois ; il est donc probable que cet aménagement soit postérieur à l'époque médiévale, et qu'il ait été utilisé sur une durée assez longue, comme le confirmerait la découverte sur le sol pavé associé au muret d'un liard en cuivre (fin XVII^e s.-mi XVIII^e s.). Le mobilier archéologique recueilli dans les différentes couches de ce secteur témoigne également du caractère récent du creusement pour l'établissement des fondations de la maison (éléments métalliques dont une faucille, assiettes en faïence...) mais a livré toutefois plusieurs éléments médiévaux d'architecture : base polychrome et deux éléments de colonnette en calcaire, qui devaient être associées dans une baie du transept, et quelques restes osseux humains appartenant au moins à deux sépultures bouleversées par le muret d'époque moderne.



Fig. 2 Sondage 3 : absidiole nord (cave de la maison actuelle). Le muret s'appuie contre le mur de l'absidiole et recoupe la sépulture située à gauche du sondage qui elle-même a en partie détruit une sépulture plus ancienne sur charbons de bois. (photo P. Conte)

Un second sondage (Sd3, fig.1), mené de l'autre côté du mur de la maison, dans une partie de sa cave actuelle, a permis de repérer un nouveau mur, grossièrement parallèle à celui présent dans le sondage précédent et deux nouvelles sépultures. La plus récente (datée de la période moderne), fossilisée par le mur, recoupe partiellement une inhumation associée à des charbons de bois et un tesson médiéval (fig.2). Ce sondage a été accompagné d'un relevé des différentes architectures conservées dans la cave, entièrement aménagée dans l'absidiole nord du transept de l'église. On a ainsi pu documenter et cartographier son parement interne qui a conservé quelques traces d'un enduit peint et la base d'une feuillure d'un placard mural (ou d'une baie condamnée). Dans l'autre partie de la cave actuelle, une base du contrefort d'angle entre absidiole et transept a été localisée, conservée sur un rang en élévation sur une assise débordante en fondation. Dans le même secteur, un important massif de maçonnerie aveugle occupe près d'un quart de l'espace de la cave. L'analyse montre qu'il s'agit d'une construction ancienne, mais distincte de celles de l'église, il pourrait s'agir d'une maçonnerie associée à un édifice du prieuré dont il ne reste aujourd'hui aucun vestige visible mis à part, peut-être, quelques éléments dans une grange située au nord-ouest de la maison.



Fig. 3 Sondage 2 : mur gouttereau de la nef. A la base du sondage profond (mire de 0,25m) : le dallage en pierre (mire sup:0,50m). (photo P. Conte)

Enfin, un dernier sondage (SD2, fig.1) a été ouvert à une trentaine de mètres au sud-ouest de cette grange sur une superficie d'une vingtaine de mètres carrés, à l'emplacement de la future fosse d'épandage. Avec une largeur à la base de près de 2 m, le segment de mur découvert dans ce sondage est identifié comme appartenant au mur gouttereau nord de la nef de l'église dont on a également repéré le sol intérieur pavé (fig.3). Le dégagement de la maçonnerie sur quelques mètres de longueur témoigne également d'une reprise de la construction qui a eu pour effet de réduire considérablement l'épaisseur initiale du mur de la nef à une date indéterminée. À l'extérieur de l'église, au nord-ouest, le décapage, bien que d'emprise réduite, a cependant livré plusieurs restes de sépultures en pleine terre en très mauvais état de conservation et l'extrémité d'une sépulture creusée dans le rocher contenant plusieurs ossements reposant également sur un lit de charbons de bois (ou une planche). Une datation 14C livre une valeur comprise entre 979 et 1147, avec un maximum de probabilité (88,5%) entre 979 et 1045. Au sud-ouest, un petit fossé au profil en V, creusé dans le substrat, peu profond et parallèle à la nef semble limiter cette aire d'inhumation.

La datation obtenue dans ce dernier sondage, qu'il illustrent également les quelques fragments céramiques recueillis dans le fossé, s'accorde assez bien aux données chronologiques fournies par les sources écrites (cartulaire d'Aureil) évoquant une création précoce, fort probablement antérieure au début du XII^e s.

Au final, cette petite opération a permis de renouveler et de confirmer en les précisant les hypothèses premières sur le plan de l'église, d'alimenter la discussion sur sa chronologie et de témoigner de la conservation de nombreux vestiges encore fossilisés dans le sol. Regrettons juste en passant qu'il ne soit pas possible, en l'état actuel, de mener une fouille plus importante de cet édifice dont l'origine n'est certainement pas étrangère à l'existence de la *vicaria carvicense* que les recherches les plus récentes (J.-Fr. Boyer) situent sur le territoire de l'actuelle Château-Chervix.

Patrice Conte

Moyen Âge - Moderne

COMPREIGNAC

Montaigut le Noir

Situé à l'extrémité sud de la commune de Compreignac, le prieuré de Montaigut est un monastère religieux féminin bénédictin, probablement implanté au cours du XII^e s.

Entre 1968 et 1971, plusieurs campagnes de fouilles archéologiques ont été menées successivement sous la responsabilité de MM. Monassier et Frugier (association Les Amis de Compreignac) puis René Juge (Touring-Club de France). Ces différentes interventions se sont principalement concentrées sur le dégagement partiel de la partie orientale de l'église de cette structure religieuse. Ces opérations avaient également permis de mettre en évidence la présence d'une fontaine et d'un bassin attenants à l'église. À l'issue de ces interventions, ce site fut abandonné favorisant ainsi le développement de la végétation et impactant la conservation des vestiges. En 2012, pour donner suite aux différentes prospections diachroniques effectuées sur le territoire de cette commune entre 2007 et 2011, René Juge communiqua à l'association ArchéA un rapport présentant les comptes-rendus journaliers des travaux menés entre 1970 et 1971, motivant ainsi le projet d'étude complémentaire de ce prieuré.

L'objectif principal de cette opération de sondage visait à documenter les vestiges initialement mis au jour en limitant l'impact de cette intervention sur les niveaux archéologiques ainsi que sur les structures visibles de cette église prieurale. Ainsi, plusieurs sondages ont permis la redécouverte des portions identifiées des murs gouttereaux (fig. 1 et 2) ainsi que le parement interne du mur du chevet. La faible puissance stratigraphique au-dessus des élévations correspond aux déblais des fouilles anciennes.



Fig. 1 Mur gouttereau nord de l'église du prieuré de Montaigut en cours de nettoyage. Cliché : Yann Giry ArchéA 2015

Un sondage a été également effectué dans le chemin permettant l'accès à la fontaine. Celui-ci avait comme

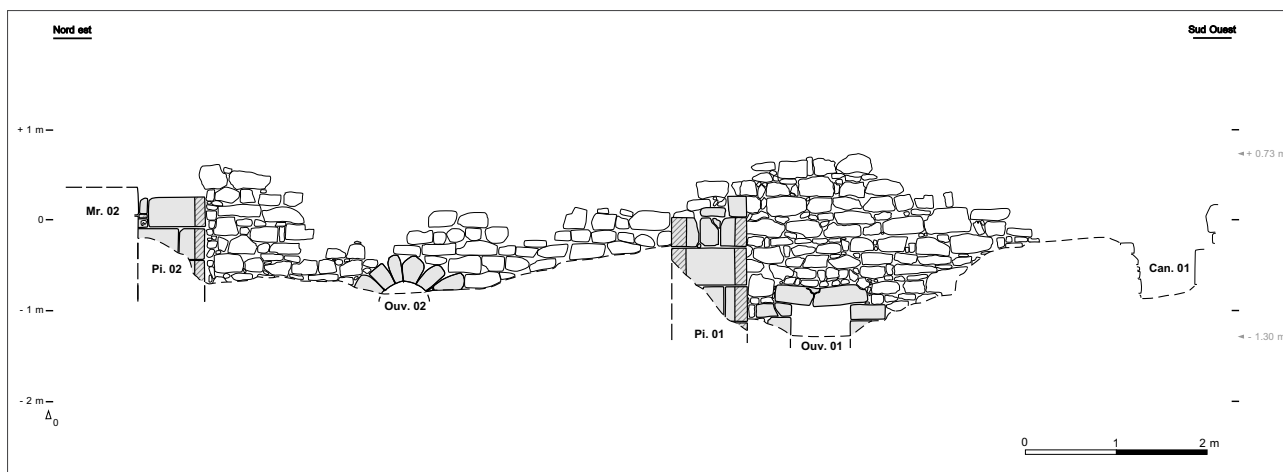


Fig. 2 Élévation du mur gouttereau nord de l'église du prieuré de Montaigut. Relevé : Anna Jeannel et Yann Giry, DAO Yann Giry ArchéA 2015

objectif de remettre au jour son pavage et d'identifier les relations architecturales avec les murs parcellaires le bordant. Ainsi, la fouille de cette faible portion (inférieur à 5 m²) a permis de confirmer la contemporanéité de ces trois structures et de les associer à la période moderne.

Une dernière zone a pu être traitée lors de cette opération. Située au nord-est du chevet de l'église, il s'agit d'une fosse creusée par le propriétaire lors de travaux d'assainissement en 2012. D'une surface avoisinant les 20 m² pour une profondeur maximale de 2,10 m, l'étude de ces parois a permis de mettre en évidence la présence d'une structure fossoyée aux dimensions irrégulières aménagée dans le substrat. Plusieurs

niveaux d'occupation ont pu être identifiés livrant du mobilier céramique dont la typologie permet de contextualiser cette structure autour du XIV^e et XV^e s.

En parallèle de cette phase de terrain, une étude documentaire a été amorcée par Simone Pouret dont les premiers résultats permettent d'associer ce prieuré dès 1188 à l'abbaye de Ligeux (Dordogne). Même si les sources archivistiques relatives au prieuré restent pauvres, il semblerait qu'après son abandon par les religieuses, la chapelle soit restée en fonction jusqu'en 1719 comme l'atteste un procès verbal faisant état de l'avancement de sa dégradation.

Yann Giry

CONDAT-sur-VIENNE

Rue de Condadille

Moyen Âge - Moderne

Un projet de lotissement concernant à l'origine une surface de terrain de 39 656 m², est à l'origine des investigations archéologiques. Un diagnostic archéologique réalisé par S. Defaye (Inrap) en août 2014 a permis de mettre en évidence des traces d'occupation anciennes localisées en rebord de plateau et dominant la vallée de la Vienne. Les principaux vestiges datent de l'âge du Fer, mais une fosse de l'âge du Bronze Ancien a aussi été découverte.

Une fouille préventive, prescrite sur une zone de 8 000 m² a été réalisée par la société Eveha d'octobre à décembre 2015. La partie nord d'un établissement laténien a été mise au jour. Elle est caractérisée par la présence d'un vaste enclos fossoyé (fig. 1) disposant d'au moins une entrée aménagée sur le côté nord, intégralement mis au jour dans la zone décapée. Il mesure environ 104 m de long. Le côté sud a



Fig. 1 Vue vers le sud-ouest de l'enclos laténien (cl. C. Driard)

été fouillé sur environ 10 m de long et le côté nord, sur 23 m de long. Le terrain a subi une très forte érosion, probablement accentuée par la forte pente en direction de la Vienne. Les vestiges archéologiques sont donc très arasés et seuls quelques bâtiments ont été identifiés au sein de l'enclos. D'autres traces sont plus ténues et leur datation demeure incertaine.

L'établissement laténien est surtout occupé au cours de la Tène C, mais peut-être aussi durant la Tène D1a. La céramique mise au jour dans les fossés de l'enclos (NR 2269 ; NMI 150) correspond essentiellement à de la vaisselle destinée aux préparations culinaires et au stockage, ainsi que quelques fragments d'amphores vinaires italiques (NR : 204 ; NMI : 10). Des activités sidérurgiques sont également attestées, notamment par la présence de fragments de creuset, d'un fond de poterie susceptible d'avoir été réutilisé en bac de trempage, ainsi que de culots de forge.

Un important mobilier archéologique résiduel témoigne d'une occupation antique sur le site ou à proximité. Une autre structure de l'âge du Bronze a été mise au jour au cours de la fouille. Il s'agit d'une fosse contenant un vase de stockage (fig. 2). Les autres structures découvertes correspondent à des traces agricoles, des travaux de drainage modernes ou



Fig. 2 Vase de stockage de l'âge du Bronze en cours de fouille (cl. C. Driard)

contemporains, ainsi qu'à des activités d'extraction de granite et de limon argileux dont la datation est incertaine ou indéterminée.

La post-fouille, toujours en cours, devrait permettre d'apporter davantage de précisions sur les occupations protohistoriques, d'une part l'établissement rural laténien, et d'autre part, l'occupation de l'âge du Bronze.

Cyrille Driard

ISLE Parpayat

Le projet de construction d'un lotissement à Isle, le long de la route de Balézy, a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique destiné à vérifier la présence de vestiges archéologiques enfouis auxquels le projet d'aménagements était susceptible de porter atteinte. La position de la parcelle relativement horizontale, en contre-haut de la Vienne et en rupture de plateau, était favorable à une implantation préhistorique. La commune est en effet relativement riche en occupations néolithiques.

Douze tranchées ont été ouvertes sur l'emprise de 11 065 m² ; elles représentent une superficie de 741 m², soit 6,7 % de la surface prescrite. Aucune trace d'occupation ancienne n'a été mise en évidence, ni aucune structure. Seuls deux sondages ont fait apparaître du mobilier contemporain épars.

Le substrat a été atteint à une profondeur moyenne de 0,30 m sur l'ensemble de la parcelle. Plusieurs sondages ont révélé l'existence d'un remblai composé

essentiellement d'arène remaniée, reposant directement sous la terre végétale et sur le substrat mis à nu. Il est difficile de savoir si ce remblai, incontestablement contemporain, est venu combler une cuvette naturelle ou bien des décaissements récents (liés à de l'extraction d'arène ?).

À l'extrémité occidentale de l'un des sondages, a été mis en évidence un remblai sableux brun-noir mêlé de déchets contemporains (verre, ferraille, tuile mécanique, porcelaine).

Ce diagnostic n'a donc pas livré d'informations sur une quelconque occupation humaine ancienne. Cette parcelle semble avoir fait l'objet de travaux, avec circulation d'engins et stockage de terre, à une période très récente. À cette occasion, le substrat pourrait avoir fait l'objet de décapages superficiels ponctuels.

Christophe Maniquet

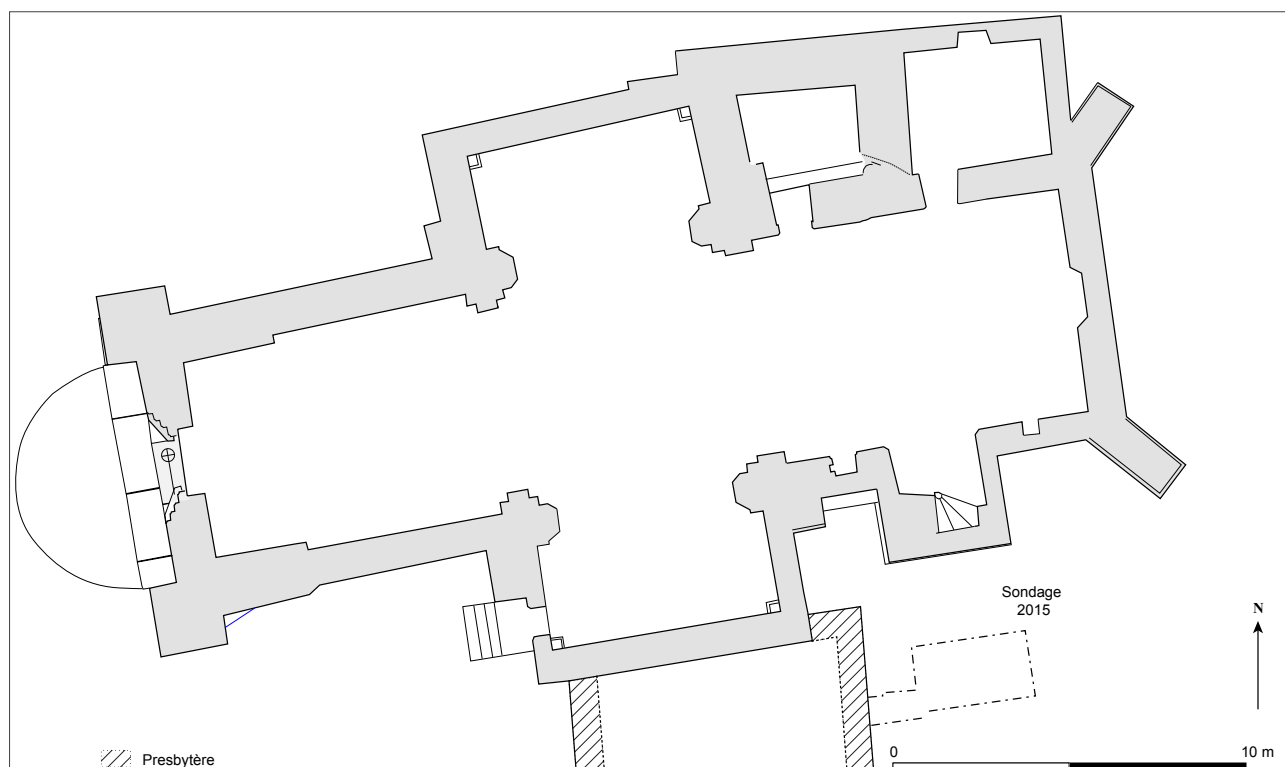


Fig. 1 Église Saint-Eutrope de Janailhac : plan et localisation du sondage d'octobre 2015 – Topographie B. Hollemaert ; D.A.O. L. Leroux

En 2010, la réfection de l'église de Janailhac et son suivi archéologique par l'association Archéa avaient donné lieu à des observations inédites concernant l'architecture de cette église, dévoilant notamment les vestiges d'un ancien chevet sous les reconstructions de la fin du Moyen Âge (BSR 2010, Conte, p. 61-63). L'intervention de l'association en octobre 2015 lui fait suite puisqu'elle concernait les abords

de l'église (fig. 1), profitant de la mise en place d'une cuve de gaz pour ouvrir une fenêtre d'observation archéologique à moins d'un mètre des élévations de l'édifice. Malgré les dimensions réduites de cette excavation, 2 x 3 m, et les limites inhérentes à ce type d'opération, le sondage a livré une demi-douzaine de structures, associées à deux phases distinctes d'une occupation médiévale. La plus ancienne

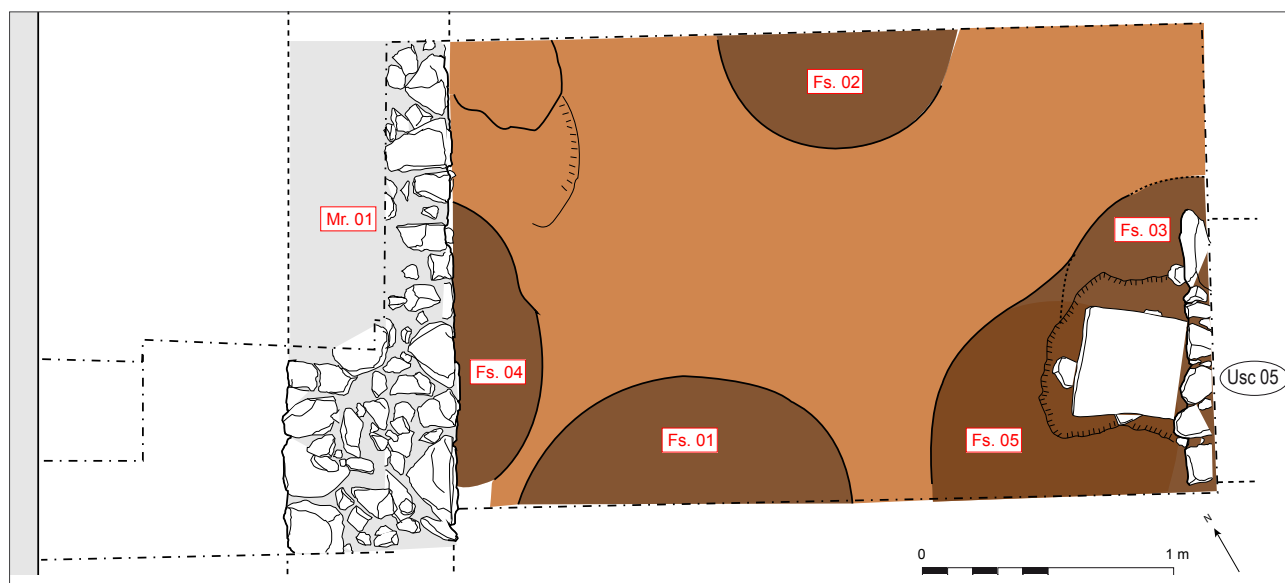


Fig. 2 Sondage octobre 2015 : plan des structures découvertes – D.A.O. L. Leroux



Fig. 3 Vue du sondage : au premier plan, les silos ; à l'arrière-plan le mur correspondant à la seconde séquence d'occupation.
Photo : P. Conte

consiste en une zone d'ensilage relativement dense, comprenant cinq fosses apparentées à des silos, creusés dans le substrat géologique (fig. 2 et fig. 3). Le recoupement d'un de ces silos par un autre laisse présumer d'au moins deux séquences de fonctionnement. Aucun indice ne renseigne le contenu de ces dispositifs de stockage.

Dans un second temps, les silos sont remblayés et le niveau de sol excavé. D'après les tessons pris dans les comblements, ces modifications interviennent au cours de la période médiévale. L'abandon de cette zone d'ensilage paraît directement attribuable à l'implantation d'un bâtiment, dont subsistait au moins

un mur, perpendiculaire à l'église actuelle, bien que la connexion à l'édifice n'ait pu être établie. Il n'en subsistait que les fondations et les premières assises, caractérisée par un parement aux assises irrégulières, de 66 cm de largeur. Une autre structure maçonnée se découvrait dans la coupe en vis-à-vis : obstruant l'emplacement d'un silo, conservée sur deux assises à peine, elle évoque un possible support de refend.

Vient ensuite l'abandon de cet espace construit, que dénote l'arasement du mur. Il faut toutefois signaler, dans les remblais scellant l'ensemble, quelques tessons protohistoriques et antiques associés aux céramiques médiévales : si leur provenance exacte n'est pas connue, elle ne doit guère être éloignée du dépôt et inspire de fortes présomptions concernant une occupation ancienne des lieux. Il est également à souligner l'inexistence d'indices concernant une activité funéraire dans cette zone, y compris après l'abandon de la structure bâtie, et cette absence reste étonnante au regard de la proximité du lieu de culte. Cette modeste opération révèle donc un potentiel inattendu, tant en ce qui concerne la genèse de ce bourg que des problématiques toujours vivaces concernant l'environnement des églises médiévales.

Bernard Jouanny, Laure Leroux

Antiquité

LIMOGES

38, rue de la Croix-Verte

La fouille de la parcelle située 38, rue de la Croix-Verte à Limoges (parcelle 166) s'est déroulée du 31 août au 23 octobre 2015, soit une durée de 8 semaines. Elle a mobilisé durant la phase terrain une équipe de 10 à 12 archéologues et spécialistes. La fouille intervient dans le cadre d'un vaste projet d'aménagement sur le site de l'ancienne clinique Chénieux. Une seconde tranche de travaux aura lieu dans le courant de l'année 2016 et permettra la fouille de l'ancien parking de la clinique, au 41-43, rue de la Croix-Verte.

La présente notice constitue un état préliminaire des interprétations au sortir du chantier. En accord avec le SRA, les différents travaux de post-fouille (stratigraphie, synthèse, étude mobilier, etc.) seront réalisés au terme de la réalisation de la seconde tranche de fouille pour fournir un rapport couvrant les découvertes des deux secteurs.

La parcelle fouillée mesure 50 m de long sur 20 m de large soit une superficie d'environ 1 000 m² (fig.1).

Dans l'angle nord, une surface de 11 m de large sur 18 m de long n'a pas pu être explorée en raison de la présence de deux caves modernes et d'un imposant magnolia conservé dans le projet d'aménagement. Le décapage mécanique initial a permis le retrait de la terre végétale et d'une couche de remblai médiéval à moderne d'un peu plus d'un mètre d'épaisseur, correspondant vraisemblablement à des terres de culture ou de jardin. Les vestiges mis au jour sous ce premier niveau sont tous datés de l'Antiquité. En l'absence de données chronologiques plus précises à ce jour, la description des découvertes se fera depuis le sud-ouest vers le nord-est. Trois secteurs bien différenciés ont pu être identifiés : une voirie, un secteur artisanal ou commercial et un habitat.

Dans la partie sud-ouest de l'emprise, une portion de voirie a été mise au jour (fig.2). Elle présente une orientation nord-ouest – sud-est et traverse toute la parcelle dans le sens de la largeur. Cette rue

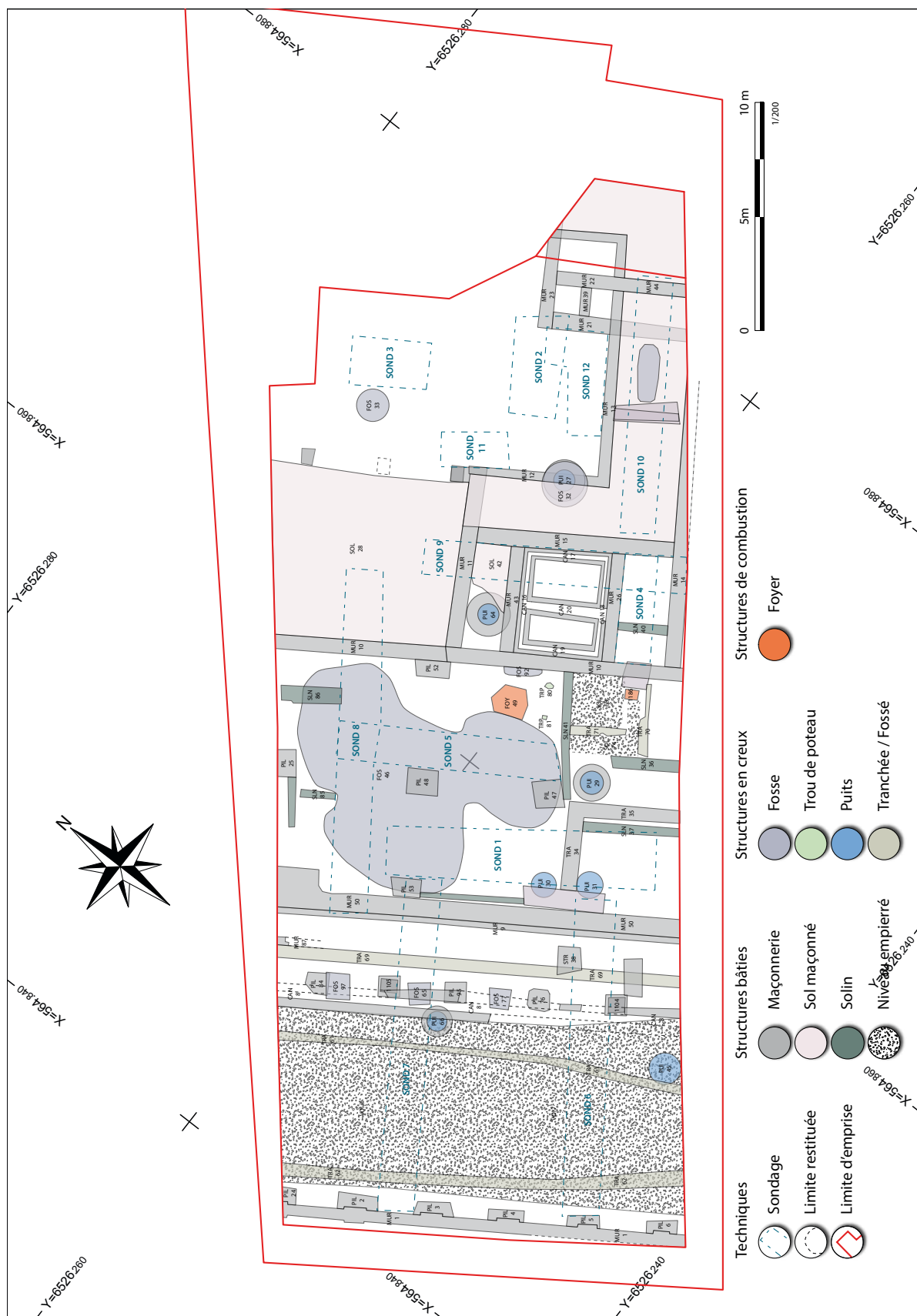


Fig. 1 Plan général des vestiges mis au jour



Fig. 2 Vue générale de la voirie

s'inscrit précisément dans le réseau viaire mis en évidence par les travaux de J.-P. Loustaud et son tracé correspond au théorique cardo C-3. La chaussée a pu être observée sur près de 18 m de long. Elle présente une largeur comprise entre 7 et 8 m. Elle est constituée de plusieurs recharges de galets, d'éclats de pierre et de fragments de terre cuite architecturale, bien damées, sur une épaisseur comprise entre 0,30 et 0,70 m au maximum. En surface, de légères ornières peu profondes sont observables. Deux petits fossés longent irrégulièrement les bords de la chaussée et devaient assurer l'évacuation des eaux pluviales. Côté sud-ouest, en limite de l'emprise de la fouille, un mur continu englobant des piles maçonnées, renforcées dans un second temps, nous permet de restituer un portique couvrant le trottoir le long de la voie. Les piles du portique pouvaient éventuellement assurer le support d'un premier étage en encorbellement au-dessus du trottoir. La maçonnerie est partiellement arasée, les moellons ont probablement été récupérés. L'élévation conservée sur 3 à 4 assises régulières atteint 0,50 m. La fondation est d'une hauteur équivalente. Les piles maçonnées, dans leur second état, comportent une fondation importante de 0,80 m de hauteur (fig. 3). L'entraxe entre chaque pile est d'environ 2 m.



Fig. 3 Vue en coupe de la fondation d'une pile au sud-ouest de la voie

Côté nord-est, le trottoir a connu au moins deux états dont la chronologie et l'organisation restent à préciser. Dans un premier état, la rue semble avoir été sensiblement plus large et s'étendait jusqu'à la

tranchée 69, large de 0,50 m, qui assurait le rôle de fossé bordier. Le premier trottoir se développait alors au nord-est du mur 87, conservé sur une vingtaine de centimètres dans la berme nord, sur une largeur indéterminée. Un puits public était alors aménagé au milieu de la chaussée, comme cela a pu être observé ailleurs à Limoges. Son diamètre est de 0,80 m pour une profondeur de près de 10 m. Il est maçonné en partie supérieure et présente des encoches régulières dans la paroi.

Dans une seconde phase, un caniveau maçonné est mis en place le long de la voie. Il est partiellement détruit et seules quelques tuiles composant le fond et des portions des piédroits sont conservées, avec une élévation maximale de 0,20 m. Il mesure 1,20 m de large au total, 0,40 m pour chaque piédroit et 0,40 m pour le fond en tuile. Une série de piles maçonnées, supportant des dés de pierre, dont deux sont conservés, assurait le soutien d'un portique de ce côté également. Les dés de pierre mesurent environ 0,50 m de côté pour 0,30 m de hauteur. Les fondations des piles sont profondes de 0,50 m environ et l'entraxe entre chaque pile s'établit autour de 2,10 m.

À l'est de cette rue s'étend un secteur d'environ 11 m de large qui a connu au moins deux états. Durant une première phase, une grande fosse trilobée occupe le centre de cet espace. Elle mesure au total 11 m de long sur 10 m de large pour une profondeur d'environ 1,20 m. Au moins un foyer et deux trous de poteaux complètent les aménagements de cette structure qui pourrait correspondre à une fosse atelier ou d'extraction de matière première. Les études en cours permettront sans doute de répondre à ces questions.

Durant une seconde phase une vaste structure sur pilier porteur est aménagée. Il en subsiste 5 à 6 massifs de fondation fortement arasés. Ils mesurent en moyenne 1,20 m de côté et sont disposés suivant une trame orthonormée plutôt régulière. Ils sont équidistants avec un entraxe moyen de près de 4 m. Quelques solins de pierres mal conservés complètent cette phase de construction. L'interprétation de cette structure reste encore à déterminer. Il pourrait s'agir d'une vaste halle couverte située en bordure de voie et contemporaine du premier état de la rue.

Ce secteur voit l'installation de trois puits dont le phasage reste à préciser. Les puits 30 et 31 paraissent réalisés en une fois côte à côte. Ils pouvaient être couverts par une margelle commune dont il ne reste que le négatif rectangulaire (fig. 4). Seul l'un des deux a pu faire l'objet d'une fouille intégrale. Le puits 29 est quant à lui maçonné en partie supérieure et a été fouillé sur 1,20 m uniquement.



Fig. 4 Les deux puits 30 et 31

Dans la partie nord-ouest de l'emprise, la fouille a mis en évidence les restes d'une domus urbaine organisée autour d'une vaste cour jardin (fig. 5). La demeure occupe une surface de 18 m sur 22 m. Elle se développe autour d'une cour centrale d'une largeur totale de 10 m pour une longueur observée de 14 m. Aucun aménagement bâti n'a été mis en évidence dans cette cour. Plusieurs sondages mécaniques ont permis d'observer la stratigraphie conservée avec un niveau de sédiment s'apparentant à de la terre de jardin.



Fig. 5 Orthophotographie de la domus avec la salle de réception, le balnéaire et une portion du portique

Dans l'axe principal de la cour, sur le long côté situé dans l'emprise, s'ouvre une vaste pièce profonde de 7 m pour 8 m de longueur observée. Elle se prolonge hors emprise en direction du nord. Elle s'ouvre largement sur la cour jardin probablement au moyen de grandes baies séparées par des colonnes. Deux bases en pierre sont encore en place et marquent probablement l'emplacement des colonnes. Le sol de la pièce est réalisé en béton de tuileau, bien lissé mais sans décor particulier.

Un couloir de circulation probablement couvert par un portique court le long des trois côtés de la cour centrale. Il présente une largeur comprise entre 2 et 3 m. Il est revêtu d'un même béton de tuileau que la grande pièce axiale. Il permet d'accéder à cette pièce au niveau de son angle sud-est. Un petit couloir longe la paroi sud-est de la grande pièce et permet de sortir de la demeure côté sud-ouest.

L'angle sud-est de la maison est occupé par deux petites pièces contiguës qui composent un petit balnéaire. La pièce au nord-ouest (4,60 x 3,80 m) comporte une installation de canaux de chauffe qui courent le long des parois et un canal qui traverse la pièce. Ces canaux, qui permettent une circulation d'air chaud, sont alimentés vraisemblablement depuis la pièce en bordure de berme au sud-est (4,60 x 2 m). A l'extrémité de cette pièce côté sud-ouest se greffe un espace au sol empierré. Il est subdivisé par deux petits solins et doit constituer un espace de service de la demeure.

A l'angle est de la cour ouverte, un ensemble de murs appartenant à un premier état délimite l'emplacement probable d'une cage d'escalier abandonnée par la suite (fig. 6).



Fig. 6 La succession des murs dans l'angle est de la cour avec l'emprise d'un probable escalier

Deux puits assuraient l'approvisionnement en eau de cette demeure. Le puits 64 correspond à un premier état de l'occupation. Ce puits maçonné en partie supérieure sera abandonné puis couvert par le sol de béton d'un couloir de la maison. Il est peut-être remplacé par le puits 27 installé en bordure de la cour.

La fouille de cette parcelle fournit en définitive une image très complète et bien préservée d'un quartier urbain antique avec son système de voirie et ses différentes occupations. Les investigations à venir de l'autre côté de la rue de la Croix-Verte offriront une vision encore élargie de ces occupations et permettront de mieux les caractériser.

Raphaël Macario

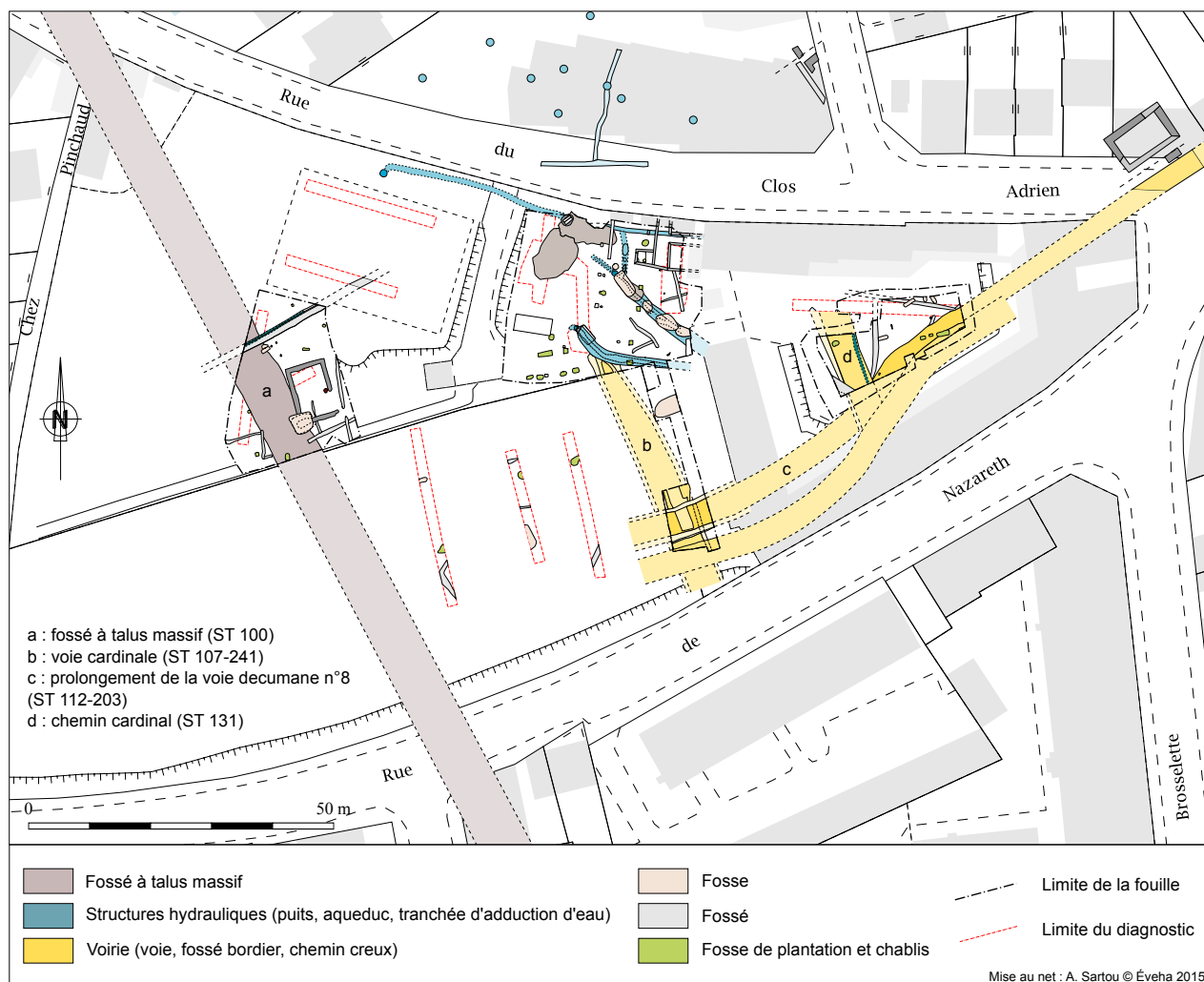


Fig. 1 Plan d'ensemble des vestiges mis au jour sur le site de la rue du Clos Adrien et de la rue de Nazareth. Éveha ©

Cette opération de fouille préventive a été effectuée à l'automne 2015 préalablement à la création de logements collectifs. Les rues du Clos Adrien et de Nazareth sont situées à l'ouest du centre ville actuel de Limoges et en périphérie ouest de la ville antique d'Augustoritum. Les parcelles concernées par la fouille sont occupées à l'ouest par des jardins et vergers et à l'est par des bâtiments, appartenant jusqu'en 2015 à une congrégation religieuse.

Le diagnostic mené en 2014 par Christophe Maniquet (Inrap) avait mis en évidence des traces d'occupation antique et notamment un imposant fossé nord-sud de 7 m de large et plus de 2 m de profondeur. Ces résultats ont donc entraîné la prescription d'une fouille préventive sur une surface de 3 500 m² répartie en 3 secteurs.

Cette fouille a notamment permis de mettre au jour les vestiges d'un fossé à talus massif qui pourrait avoir

servi de limite à la ville d'Augustoritum lors de sa création. Le pendant oriental de ce fossé avait été mis au jour lors des fouilles de l'Évêché. La position de ces deux fossés permet d'appréhender l'une des dimensions de la ville antique. Sur le site, ce fossé est complété à l'est par une succession de voies nord-sud et est-ouest qui indiquent pour certaines la création, dès les premières occupations de la ville, d'un réseau de rues orthogonales délimitant des îlots qui pour certains ne seront bâtis que plusieurs siècles après. Il a été possible de voir l'évolution de cette voirie au fil du temps avec notamment des déplacements de certains tracés de voies nord-sud. L'axe de circulation est-ouest mis en évidence lors de la fouille pourrait quant à lui correspondre au prolongement du *decumanus maximus* de la ville.

L'alimentation en eau de la ville antique a également pu être étudiée grâce à la découverte de 5 tronçons d'aqueducs associés à leur zone de captage. Ces

aqueducs ont des morphologies différentes selon la nature du substrat. Ils sont creusés en souterrain dans les secteurs où le gneiss affleure et creusés en tranchées depuis la surface dans les secteurs arénisés.

À ces principales structures s'ajoutent un bâtiment quadrangulaire implanté en partie dans le comblement du fossé à talus massif, une série de fossés parcellaires, quelques trous de poteau isolés et des fosses de plantation qui pour la plupart datent des périodes modernes et contemporaines.

L'étude documentaire effectuée sur ce site montre que ces terrains n'ont pas été urbanisés dans le courant du Moyen Âge et de la période moderne, ce qui a permis une bonne conservation des vestiges antiques. Leur étude permettra d'affiner nos connaissances sur les limites occidentales de la ville antique mais également sur l'organisation de l'urbanisme de la ville, semble-t-il dès le I^{er} s. de notre ère.

Aurélien Sartou

LIMOGES

Rue Saint-Affre

Moyen Âge

La Congrégation des Filles de la Charité qui assure la tutelle de l'école Louise de Marillac, rue Saint-Affre à Limoges, a lancé courant 2013 un projet de réaménagement de l'école. C'est dans le cadre de cette restructuration de l'ensemble scolaire, situé au cœur même de l'un des deux pôles anciens de la ville de Limoges, qu'un diagnostic archéologique a été prescrit par le SRA. Cet aménagement intervient à proximité d'une fouille réalisée en 2008 qui avait révélé une forte occupation médiévale reposant sur une voie de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge longeant au sud le baptistère paléochrétien de Limoges. Il pouvait se situer en outre sur le tracé de l'enceinte du XI^e s. mise en évidence pour la première fois en 2004 sur le chantier du musée de l'Évêché.

Deux longs sondages ont donc été ouverts dans le sens nord-est/sud-ouest perpendiculairement au bâtiment scolaire mais aussi le plus perpendiculairement possible au tracé présumé de ce fossé. Au total, 9 structures ont été mises en évidence dont 6 portions de mur, 2 fosses et 1 décaissement dans le substrat. Étant donné l'exiguïté de la parcelle à sonder, le faible nombre de tranchées réalisable et leur très grande profondeur, il est très difficile d'avoir une vision spatiale cohérente de l'occupation du sol dans ce secteur au cours du temps.

Le terrain naturel n'a été atteint que très ponctuellement, à 2,60 m de profondeur. Là, aucun niveau antique ne le recouvrait, ce qui ne signifie pas qu'ils n'ont pas existé mais que, au moins ponctuellement, ils ont pu disparaître à la suite d'un décapage

ou d'un décaissement. Les niveaux les plus anciens ont été atteints à plus de 3 m de profondeur et pourraient être associés au Moyen Âge classique.

Le bâtiment scolaire situé immédiatement à l'est de l'emprise reposait sur deux fondations superposées de murs plus anciens. Ces murs sont très probablement à associer à la période liée à l'occupation des lieux par les Urbanistes de Sainte-Claire aux XVII^e et XVIII^e s. La stratigraphie a permis de mettre en évidence une succession de niveaux de circulation associés à une voirie, une cour, ou encore à un sol d'atelier à vocation artisanale. Les niveaux de rubéfaction pourraient en témoigner, à moins qu'il ne s'agisse du niveau d'incendie repéré en 2008 au sud-ouest et daté du XIV^e s.

Les remblais observés à la base des deux sondages, à près de 3 m de profondeur, constituent vraisemblablement le comblement d'une cavité creusée dans le terrain naturel. La stratigraphie ne laisse pas envisager l'effondrement d'une cave creusée intégralement dans le substrat. Pourrait-il dès lors s'agir d'une cavité enterrée ou semi-enterrée d'une maison canoniale dont on ignore tout ?

La dernière hypothèse est bien sûr celle de la présence du fossé du XI^e s. Les bords et le fond de ce fossé n'ayant pas pu être visualisés, faute de place et de moyens mécaniques adaptés, il n'est pas possible d'assurer formellement sa présence effective à cet emplacement, même si on peut fortement le présumer. Seule une recherche approfondie dans cette zone permettrait de lever le doute.

Christophe Maniquet

Un nouveau projet immobilier envisage la construction d'un immeuble d'habitation rue du Balcon, dans l'hyper-centre de Limoges, à l'emplacement d'un hangar vétuste. Ce secteur est sensible dans la mesure où il se trouve au point de rencontre probable de plusieurs fossés défensifs médiévaux, de différentes époques allant du X^e s. au XIII^e s.

Six sondages mécaniques ont été effectués à l'intérieur du hangar existant et au travers de son sol de béton, pour permettre d'évaluer au plus tôt les besoins nécessaires à une éventuelle opération de fouille en amont des travaux. Sur l'emprise totale à évaluer, de 678 m², les 6 sondages représentaient une superficie de 48,30 m², soit près de 7,12 % de la surface prescrite.

Une seule structure a été mise au jour ; il s'agit d'une portion de mur récent. Deux sondages ont fait apparaître un peu de mobilier en épandage. Les quatre autres se sont révélés totalement négatifs. Le terrain naturel n'a été atteint dans aucun des sondages, dont la profondeur variait entre 2,50 m à 3,20 m.

Au total, six gros remblais ont pu être individualisés et identifiés au sein des différents sondages. Les deux premiers remblais superficiels pourraient avoir été apportés il y a peu, ce que confirme la présence de porcelaine. Un lit de mortier gris, qui a été observé dans presque toutes les tranchées, paraît séparer deux phases de comblement bien distinctes. En effet, la couche à base d'arène observée juste en dessous pourrait bien correspondre au niveau de scellement volontaire d'une vaste excavation qui se développe

sous tous les sondages. Cependant, la découverte de tessons de céramique glaçurée et de faïence a tendance à placer ce comblement à une période relativement récente, peut-être au XVIII^e s.

Une cave se développe partiellement sous la parcelle objet de notre étude. Son observation était susceptible de nous apporter des informations archéologiques que ne nous ont pas fournies les sondages de diagnostic. Une partie des parois et de la voûte de la galerie était maçonnée, sur une largeur de 4,20 m. La forme assez particulière de ce « bouchage » maçonné évoquait le fond d'une vaste et profonde excavation, orientée nord-sud, peut-être un fossé médiéval associé à une enceinte antérieure à celle du XIII^e s.

Si le diagnostic réalisé dans l'îlot urbain apporte peu d'informations archéologiques sur l'occupation de ce quartier, la confrontation de l'emplacement de nos sondages et de la cave sur le plan de Trésaguet (1775) permet de proposer des hypothèses intéressantes. Il s'avère que l'enceinte du XIII^e s. passe bien sous l'emprise du bâtiment destiné à être démoli, à seulement 4 m à l'est des tranchées archéologiques. L'espace le long du rempart dans lequel les sondages ont été ouverts a pu servir de fossé longeant directement la muraille. Il est possible que la grande esplanade s'avancant à l'extérieur du rempart dans ce secteur, ainsi que tout l'aménagement défensif observé ici, soit contemporain de la transformation du système, au XVI^e s.

Christophe Maniquet

La rénovation du réseau d'assainissement dans les rues Ferrerie, du Temple, du Consulat et du Clocher a permis de réaliser un suivi archéologique des tranchées à la demande du SRA Limousin. Cette opération qui a débuté le 7 septembre 2015 est encore en cours.

Les rues impactées par ces travaux de voiries se situent dans une zone occupée dès l'Antiquité. Au

Moyen Âge, elles étaient ceintes par le rempart, dans le prolongement de l'abbaye Saint-Martial.

Alors que des fouilles récentes ouvertes à proximité de ces rues avaient permis de mettre en évidence d'importants vestiges datés du I^{er} s. jusqu'au XIV^e s., les tranchées ouvertes au cours de cette opération n'ont quant à elles révélé que du mobilier céramique médiéval et moderne.

Seule la tranchée située dans la venelle du Temple s'est avérée plus riche en vestiges encore en place, puisqu'un puits carré est apparu sous les fondations du numéro 5 ainsi qu'un niveau de circulation médiéval en avant du numéro 9 (fig. 1). Celui-ci construit avec des belles dalles de granit posées à plat était recoupé par l'extrados d'une voûte couvrant la salle d'une cave accessible depuis le numéro 10 de la rue du Temple.

Les travaux de surface n'ayant dégagé qu'une succession de remblais très remaniés d'époque moderne et contemporaine, l'accrochage, par les godets des pelles, d'extrados de voûtes appartenant aux caves filant sous les habitations, nous a donc permis de visiter et d'effectuer des relevés ainsi que l'étude de bâti, succincte, de certaines de ces caves.



Fig. 1 Niveau de circulation médiéval dans une tranchée venelle du Temple. Cl. Séverine Mages, Eveha

Le premier réseau étudié se situe rue du Consulat. Il est accessible par une trappe métallique ouvrant dans le trottoir à hauteur du numéro 19 et menant sur un escalier recouvert par une voûte plein cintre donnant sur une vaste salle (fig. 2). Depuis cette salle, une succession de six caves, dont certaines sur deux niveaux, sont accessibles par des trous d'homme percés dans les élévations.

Celles-ci déjà connues et relevées en plan ont fait l'objet d'une étude de bâti, d'une couverture photographique et photogrammétrique pour l'une des salles (cave 4, salle 1). L'étude de ce réseau effectué dans des conditions particulières a malgré tout permis de mettre en évidence cinq grandes campagnes de construction et de rénovation.



Fig 2 Cave du n° 19, rue du Consulat. Cl. Séverine Mages, Eveha

La seconde cave étudiée a été mise au jour dans le bas de la rue du Temple. Constituée de neuf salles aboutissant à un « aqueduc », elle n'était pas connue. Elle a donc fait l'objet d'un relevé en plan ainsi que d'une couverture photographique. Elle est encore en cours d'étude.

Enfin, c'est dans la rue du Mûrier, au numéro 2, qu'une dernière cave a été visitée. Elle aussi, connue et relevée en plan, n'a fait l'objet que d'une couverture photographique et de deux sondages dans le but d'appréhender la hauteur des remblais recouvrant le sol.

Séverine Mages

LIMOGES

Place de la République, rue Saint-Martial,
place Fournier

Moyen Âge

Vers la fin du III^e s., la ville antique de Limoges, Augustoritum, fut peu à peu délaissée au profit d'une ville nouvelle, entourée d'un rempart, située en périphérie sud-est de la ville du Haut-Empire. Au début du IV^e s., Martial fut envoyé de Rome pour structurer la communauté chrétienne de Limoges. Il fut enterré dans un secteur abandonné de la ville du Haut-Empire devenu une nécropole. Son culte se développa vraisemblablement un siècle après sa

mort au sein d'un mausolée de cette nécropole. C'est à l'évêque de Limoges Rurice I^{er} (v. 480-ap. 506) que revient sans doute la création d'une église funéraire Saint-Pierre-du-Sépulcre dans le prolongement du mausolée. Dès le courant du VI^e s., la communauté de clercs qui desservait ce tombeau était relativement bien structurée et possédait une certaine autonomie vis-à-vis de l'évêque. D'importantes modifications semblent prendre place



Fig. 1 Vue du site d'après le relevé 3D réalisé en photogrammétrie. Réalisation Nicolas Saulière © Éveha

à l'époque carolingienne. Faut-il, comme certains chercheurs le pensent actuellement, envisager une première réorganisation de l'ensemble religieux sous Louis le Pieux dès 832 ? La question reste ouverte. Un changement incontestable se produisit en 848 lorsque les clercs desservant le tombeau fondèrent une abbaye avec l'appui de Charles le Chauve. C'est au sein de cette abbaye que ce dernier fit sacrer son fils, Charles l'Enfant, roi d'Aquitaine en 855.

L'abbaye connut un important développement qui fit d'elle un centre culturel de premier plan à l'époque romane. À la pointe des recherches musicales au XI^e s., elle abritait aussi des chroniqueurs, des peintres de talent au sein de son *scriptorium* et dut en partie stimuler la naissance de l'art de l'émail dans la ville. C'est à cette période que fut rebâtie l'église du Sauveur. Après un mouvement de foule meurtrier qui aurait provoqué la mort d'une cinquantaine de personnes en 1017 ou 1018, une importante reconstruction de l'édifice religieux fut entreprise. La dédicace de l'église eut lieu en 1028. Pourtant des travaux de constructions se poursuivirent pendant tout le XI^e s. Les chroniqueurs n'attribuent au premier abbé clunisien Adémar (1063-1114) que le voûtement de la nef.

En dépit d'un changement de statut, les usages canoniaux remplaçant la règle bénédictine à partir de 1535, l'abbaye perdura jusqu'à la Révolution. Après la suppression des ordres religieux, l'abbaye fut vendue

comme bien national et systématiquement démolie pour récupérer ses matériaux de construction à partir de 1793. À son emplacement, plusieurs rues et places, délimitant des îlots urbains, furent réaménagées ou créées. À partir de 1738, fut élevé, à l'emplacement des parties orientales de l'ancienne abbatale, un théâtre qui prendra par la suite le nom de théâtre Berlioz.

Dans les années 1950, la restructuration de la place de la République entraîna la destruction du théâtre Berlioz. Le projet de construction d'un parking souterrain poussa des membres de la Société archéologique et historique du Limousin sous l'impulsion de M.-M. Gauthier et J. Perrier, à faire une investigation archéologique dans le but de retrouver le sépulcre de saint-Martial, l'ancienne salle souterraine du mausolée primitif conservée jusqu'à la Révolution. Le sépulcre fut rapidement découvert et immédiatement classé et conservé au sein d'une crypte archéologique. Ces découvertes motivèrent d'autres campagnes de fouille à l'emplacement de l'église funéraire Saint-Pierre-du-Sépulcre et de la chapelle Saint-Benoît (qui faisait office au Moyen Âge de chapelle de la salle capitulaire et de l'infirmerie). Les vestiges mis au jour lors de ces campagnes de fouille des années 1960 furent de la même façon en grande partie conservés au sein de la crypte archéologique agrandie alors.

Il y a une quinzaine d'années, le souhait fut émis de reprendre l'étude des vestiges conservés au sein de

la crypte archéologique. Un programme d'étude fut finalement lancé à partir de 2006 dans le but de faire une relecture archéologique des vestiges. En parallèle, une réflexion fut menée sur le potentiel archéologique des abords. La possibilité de découvrir des vestiges et la faible profondeur où ils pouvaient être conservés sont apparues évidentes. Ces constatations ont motivé des suivis de travaux (en 2010 puis en 2012) aux abords immédiats de la crypte Saint-Martial. Ces suivis ont révélé des vestiges particulièrement importants pour la connaissance du site et notamment des maçonneries devant appartenir à différents états de l'abbatiale du Sauveur. Un projet de sondage dans le but de mieux appréhender ces vestiges fut alors proposé et réalisé en 2014. Là encore, les éléments mis au jour se sont révélés particulièrement importants et motivèrent la réalisation de la fouille programmée débutée en 2015 (fig.1).

Aucun vestige du Haut-Empire ne fut mis au jour sur le site en dépit de la présence d'éléments d'habitat antique attestés quelques mètres au nord et quelques dizaines de mètres au sud. Les aménagements postérieurs et l'arrêt des fouilles sur certains secteurs bien au-dessus des niveaux antiques expliquent sans doute en partie l'absence de découverte.

Plusieurs structures funéraires de l'Antiquité tardive furent mises au jour. Les décaissements liés aux constructions postérieures (abbatiale du XI^e s., théâtre du XIX^e s.) ont provoqué l'affleurement de ces structures directement sous des niveaux plus récents. Ont ainsi pu être identifiées des sépultures en fosses profondes (dont une de très grandes dimensions, non fouillée) dotées de banquettes et datables par comparaison des III^e-IV^e s. Des sépultures en coffrage de TCA furent également mises au jour. Elles présentaient une typologie proche de celles mises au jour sur le site voisin de la Courtine et dont l'usage caractérise principalement une période s'étendant entre 400 et 550.

La fouille a également permis la mise au jour du mur sud de Saint-Pierre-du-Sépulcre, les autres vestiges de l'église étant conservés dans la crypte archéologique. Perpendiculairement à ce mur, deux maçonneries se développaient vers le sud. Elles semblent avoir délimité des annexes funéraires de l'église Saint-Pierre, annexes dont le mur méridional n'est pas conservé. Si la restitution d'une annexe orientale ne peut dépasser le cadre de l'hypothèse du fait de la disparition totale des niveaux due aux creusements postérieurs, l'annexe orientale se perçoit mieux. Un certain nombre de sépultures en coffrage et en sarcophage occupent en effet cet espace et témoignent, par leur disposition rapprochée et leurs orientations (est-ouest et nord-sud), qu'elles se trouvaient au sein d'un espace clos (fig.2). Le mur séparant ces deux espaces se révèle particulièrement complexe. Il présente, en effet, en son sein un puits. Puits et mur furent édifiés en même temps. Le mur présente plusieurs états, tous antérieurs au XI^e s. Chacun d'eux s'est

accompagné d'une reprise du puits, d'ailleurs toujours en eau au XX^e s. Tout porte à croire qu'il avait été conservé dans l'abbatiale romane.



Fig. 2 Vue des annexes funéraires de Saint-Pierre-du-Sépulcre. Les sépultures sont recoupées par les murs de l'abbatiale romane. Cliché Xavier Lhermite © Éveha

Au sud-est de la fouille, plusieurs maçonneries furent mises au jour. Deux murs chaînés à un troisième définissent plusieurs espaces de fonction indéfinie. Ces murs sont disposés sur des sarcophages en calcaire (VI^e-VII^e s.) et n'appartiennent pas à l'abbatiale romane. Ils doivent donc logiquement être datables de la fin de l'époque mérovingienne ou de l'époque carolingienne. À l'est de cet ensemble fut implantée une salle semi-enterrée de plan complexe. Elle apparaît aujourd'hui comme une abside à pans occidentée. Son développement vers l'est est mal perçu. Une niche ouvre dans chaque pan coupé de l'abside (fig. 3). Ces niches ont la particularité d'avoir un plan en forme de croix. De telles dispositions apparaissent particulièrement singulières. Ce goût pour un plan complexe, plus symbolique que réellement fonctionnel, orienterait la datation vers l'époque carolingienne et pourrait être en lien avec le soutien impérial.

Les recherches de 2015 ont également mis au jour une grande partie du chevet de l'abbatiale romane (fig. 4). La fouille a permis de comprendre la mise en œuvre de cet édifice. En effet, l'ensemble du sol fut décaissé et aplani dans le but de mettre en place le nouveau chevet. Sur l'espace ainsi défini les tranchées de fondation furent creusées et les fondations posées directement sur le substrat. Puis les murs furent montés sur une grande hauteur (plus de quatre mètres) jusqu'au sol de l'édifice aujourd'hui non conservé.



Fig. 3 Vue de la niche sud de l'abside occidentée. Cliché Angélique Marty © Éveha

L'ensemble de ces maçonneries correspond incontestablement à des fondations car aucun niveau de sol, aucune porte et aucune baie ne furent mis au jour. Cependant ces substructions étonnent. En effet, elles furent réalisées de façon excessivement soignée jusqu'au substrat : les angles des chapelles et du déambulatoire sont réalisés en pierre de taille et les parements de ces fondations présentent un petit appareil aux joints beurrés. Par ailleurs, des trous de boulins sont visibles au sein des murs indiquant que des échafaudages furent utilisés pour la mise en place de ces maçonneries. La qualité de ces fondations est cependant en cohérence avec le soin apporté au dessin du plan du chevet. En effet, il témoigne d'un tracé d'une grande régularité, réalisé au compas. Le nombre des chapelles et leur faible développement, allié aux données techniques permet de rapprocher cet édifice de certains chantiers du premier quart du XI^e s. (Saint-Aignan d'Orléans ou Saint-Martin de Tours) et autorise ainsi à associer les vestiges du chevet du Sauveur avec



Fig. 4 Vue du chevet de l'abbatiale romane du Sauveur depuis le nord-est. Cliché Xavier Lhermite © Éveha

l'édifice dédié en 1028. Les parties orientales du Sauveur doivent ainsi être considérées comme un des premiers exemples aboutis de chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes de l'art roman.

Les maçonneries retrouvées à l'emplacement du transept roman sont plus complexes. Elles témoignent en effet de plusieurs états suggérant que les bâtisseurs durent s'adapter à des contraintes liées aux constructions préexistantes et à différents changements de partis. En effet, les murs, pour beaucoup postérieurs au chevet, présentent plusieurs états qui restent encore difficiles à appréhender.

Telles sont, d'ores et déjà, les premières conclusions que l'on peut tirer de la fouille de 2015. Les études en cours devraient permettre de préciser et d'affiner bien des détails de l'évolution de ce site majeur.

Xavier Lhermite

Dans le cadre d'un programme de réfection interne du chœur de la cathédrale Saint-Étienne de Limoges, une opération archéologique, échelonnée du mois d'octobre 2015 au mois de février 2016, a été conduite en collaboration avec le Service Régional de l'Archéologie et la Conservation régionale des Monuments historiques. L'implantation des sondages a été déterminée en fonction des zones concernées par le déplacement de dalles funéraires, le remplacement du dallage en calcaire marbrier disposé en forme de croix latine et les zones susceptibles d'être bouleversées par le

passage du nouveau réseau électrique. Si, de prime abord, les sondages devaient renseigner au préalable le contexte stratigraphique, ils devaient en même temps permettre d'appréhender les structures architecturales supposées encore existantes de la crypte romane. C'est au total six sondages qui ont été implantés dans le chœur et la croisée du transept (fig. 1).

Par rapport aux vestiges encore en élévation de la crypte romane, le sondage 1 est situé à l'emplacement

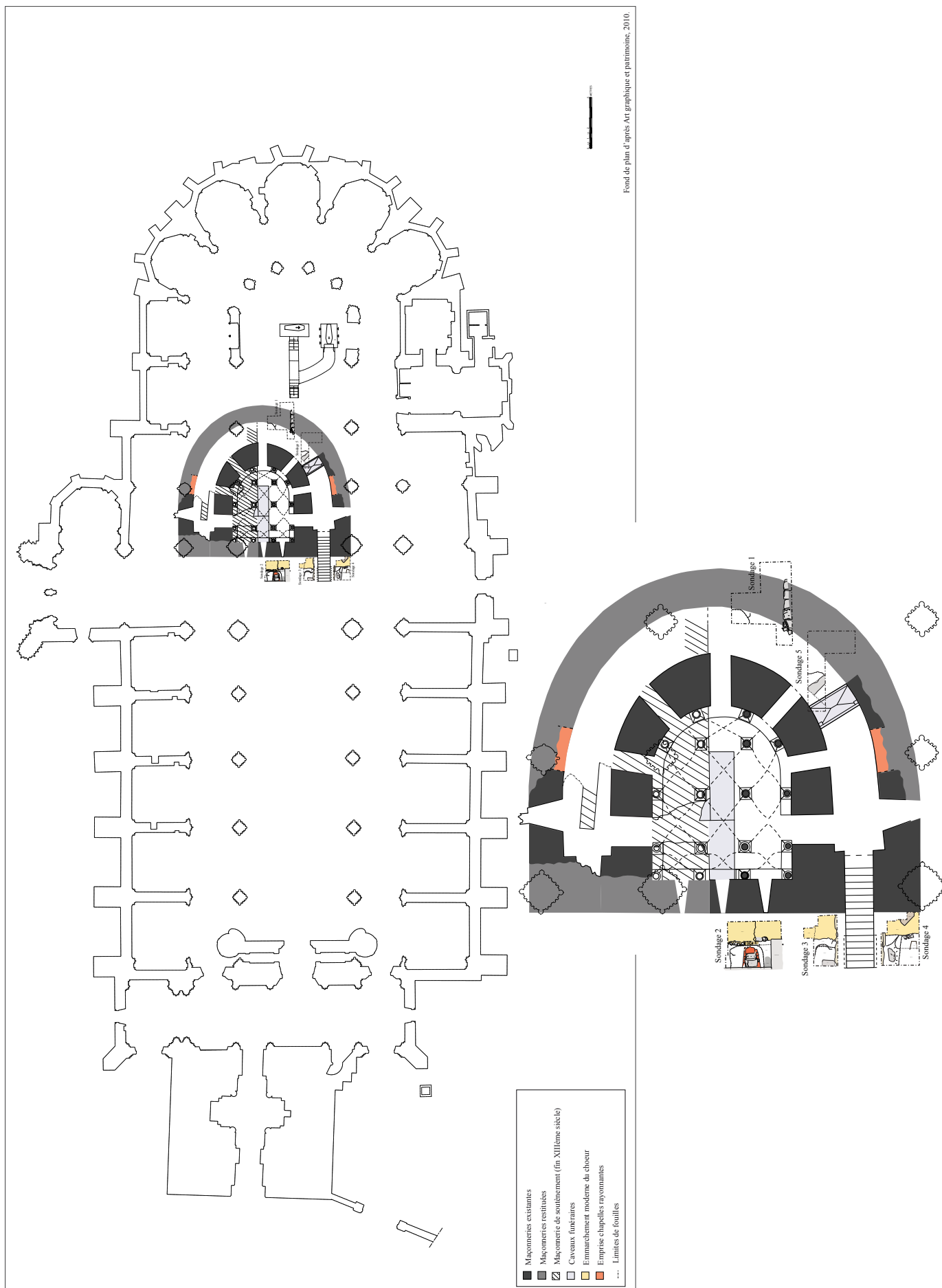


Fig. 1 Plan des zones fouillées dans la chœur et le transept de la cathédrale Saint-Étienne de Limoges. Mise au net : L. Boulesteix et B. Hollemaert, d'après le fond de plan d'Art graphique et patrimoine.

supposé du mur externe du déambulatoire et de la chapelle rayonnante axiale. En raison de l'étroitesse et du tracé irrégulier du sondage, les maçonneries orientales de la crypte, si elles existent encore, n'ont pas pu être atteintes. Les portions de voûtes en berceau à pénétrations encore existantes dans le déambulatoire, côtés nord et sud, ont totalement disparu, remplacées par une couche homogène de pierres de petits calibres, triées, mêlées à de rares fragments de tuiles et nodules de mortiers. Cette couche de remblai, puis les deux autres qui la recouvrent uniquement au nord, sont scellées par une épaisse couche sableuse gris clair, interprétée comme niveau de sol et de scellement, dans lequel a été repérée une monnaie¹. Les niveaux supérieurs correspondent à un rechapage de la couche inférieure et à un niveau de préparation. Les niveaux de remblai et les niveaux de préparation et de sol ont été recoupés :

- au sud, par l'installation d'une maçonnerie, orientée est-ouest, constituée de quatre assises en moyen appareil de granite de hauteurs inégales aux joints larges et débordants. Cette structure longitudinale correspond vraisemblablement à un caveau funéraire aligné sur celui existant sous le maître-autel (fig. 2) ;



Fig. 2 Vue du parement nord du caveau identifié dans le sondage 1. Cl. L. Boulesteix

- au nord-ouest, par une fosse, remplie par des pierres de gros et moyens calibres associées à des fragments de vitraux, d'os de faune, et un élément de colonnette. L'ensemble est scellé par une couche orangée d'arène granitique, sur laquelle s'installent les derniers états de sol (XIX^e-XX^e s.). Au détriment de la morphologie générale de la crypte qui restera encore méconnue, il est désormais possible de resserrer la chronologie et le contexte de découverte de cette dernière grâce aux fragments en calcaire provenant du jubé ou du tombeau de Jean de Langeac recueillis dans la fosse et dans les glissements de terre qui débouchent dans la salle centrale de la crypte² ;

Les trois autres sondages, implantés à la jonction du chœur et de la croisée du transept (fig. 1) avaient comme double objectif, d'évaluer l'épaisseur des dalles funéraires en vue de leur dépose ou déplacement et de resituer le ou les niveaux de sol du transept

roman ainsi que les aménagements établis entre le transept et le chœur roman.

Dans chacun des sondages a été repérée une structure maçonnée continue, orientée nord-sud, assimilée vraisemblablement à un emmarchement qui a connu trois états successifs, dont le dernier sert sans doute d'assise au jubé, comme en témoigne le bloc architectural en appui contre le pilier méridional de la croisée.

Trois inhumations ont été reconnues, alignées au sous-bassement de l'emmarchement. Celle du sondage 2, partiellement dégagée, s'apparente à un coffrage de briques avec couverture mixte de grande dalle de terre cuite et de dalles de granite³ (fig. 3). L'inhumation du sondage 3 était probablement du même type que celle du sondage 2, mais seule une partie de la couverture en dalle de granite a été observée, car engagée dans la berme. Quant au sondage 4, il s'agit d'une sépulture en cercueil de bois cloué, plus tardive, qui recoupe une sépulture plus ancienne, comme en témoigne la réduction déposée dessus.



Fig. 3 Vue d'ensemble du sondage 2 : emmarchement et tombe en coffre. Cl. L. Boulesteix

Compte tenu de l'emprise limitée des sondages, il n'a pas été possible d'atteindre le mur occidental de la salle centrale de la crypte, qui à l'origine était percé en partie haute de trois *fenestellae*. Ces dernières, bouchées ou dissimulées sous le mur de soutènement gothique, semblent avoir été englobées dans l'emmarchement. En ce qui concerne la question des accès à la crypte, il n'a pu être démontré que l'escalier sud disposait initialement d'une volée à gauche du fait de l'imposante fondation du support méridional de la croisée du transept.

Par ailleurs, les trois dalles - deux pierres tombales et une table d'autel adossée (en cours d'étude) -, disposées transversalement et longitudinalement à la croisée du transept, se révèlent être un agencement de la fin du XIX^e s. ou du début du XX^e s. à la suite de l'installation du calorifère (menée en deux phases).



Fig. 4 Vue depuis l'est du mur de fermeture du déambulatoire (côté sud) de la crypte. Cl. L. Boulesteix

En complément du sondage 1, un cinquième sondage a été établi dans l'extrémité méridionale de la croix pour être au plus près des vestiges connus de la crypte romane, c'est-à-dire derrière l'actuel mur de fermeture du déambulatoire (côté sud). Comme dans le premier sondage, les niveaux supérieurs se rapportent à des niveaux de préparation ou de sol, notamment en terre battue recouvrant un premier creusement longitudinal rempli par une couche brunâtre très meuble avec nodules de charbons, de terre cuite, de verres et d'os. Ce creusement recoupe une fosse profonde comblée avec

des pierres, des débris de mortier, de tuiles ainsi qu'un élément de colonnette. Cette fosse coupe le remblai de petites pierres granitiques triées, déjà identifié dans le sondage 1, ainsi qu'une couche brune compacte qui accuse un important pendage à l'est. Il s'agit possible-ment de la fosse d'installation du mur de fermeture du déambulatoire, au parement très irrégulier avec notamment un bloc en remploi (fig. 4). En appui au sud contre la couche brune, le mur se rétrécit en épaisseur à mesure qu'il remonte vers l'intrados de la voûte. Si le deuxième état de voûte en berceau reprend au nord les arases de l'ancienne voûte, la retombée de la voûte au sud n'a pu être appréhendée en raison des limites restreintes du sondage. Cette seconde campagne n'aura toujours pas permis de savoir si le mur externe du déambulatoire subsiste.

Du fait des délais limités et des fenêtres restreintes, l'état des connaissances du premier état de la crypte romane n'a que peu avancé. Seules ses étapes de renforcement, de comblement et de redécouverte sont aujourd'hui mieux documentées.

Lise Boulesteix

1 - Étudiée par Dominique Dussot (SRA Limousin), la monnaie correspond à un denier de Jean III de Vendôme (comte entre 1211-1217), circulant dans le premier tiers du XIII^e. La frappe de la monnaie ne concorde pas avec la construction du chevet gothique. Toutefois, cette monnaie peut avoir été thésaurisée.

2 - Le jubé, initialement installé entre le croisée du transept et le chœur, a été mutilé et déplacé en 1789 dans la nef. C'est également au cours de cette période que le chœur est réaménagé par l'architecte Joseph Brousseau. CLOULAS-BROUSSEAU, A, *Le jubé de la cathédrale de Limoges*, Limoges, Société Archéologique et Historique du Limousin, 1963, 90 p.

3 - Ce type de tombes avait déjà été signalé à la fin du XIX^e siècle lors des travaux d'installation du calorifère par l'architecte Geay, s'apparentant aux « tombes naviformes », placées chronologiquement après la deuxième moitié du XIII^e siècle. In Jean Perrier, « Recherches sur les sépultures médiévale en Haut Limousin : la nécropole de Saint-Martial de Limoges », *Travaux d'archéologie limousine*, 1981, t. 1, p. 110-111.

RILHAC-RANCON

Les Hauts de Bramaud

Le projet de création d'une zone pavillonnaire au lieu-dit Les Hauts de Bramaud sur la commune de Rilhac-Rancon a conduit le SRA à prescrire un diagnostic sur les terrains visés. Il porte sur une superficie totale de 63 330 m².

Cent dix-neuf sondages mécaniques ont été réalisés sur les trois parcelles concernées. Ils ont

permis de montrer l'absence de vestiges liés à une occupation ancienne de ces terrains voués au lotissement.

Frédéric Méténier

SAINT-AUVENT

RD 58

A la suite d'un projet d'élargissement de la voie menant au bourg de Saint-Auvent, une opération de suivi de travaux a été demandée par le SRA. En effet, le déplacement des réseaux d'eau et d'électricité situé en bord de chaussée devait permettre d'observer des vestiges archéologiques antiques : structures et voie supposées.

L'opération s'est déroulée en deux phases. L'une au mois de novembre 2015 concernait la surveillance de l'enfouissement du réseau d'eau. L'autre, au mois de janvier 2016, concernait le réseau électrique.

La première phase d'opération n'a pas permis de détecter de vestiges mobiliers ou immobiliers. La seconde phase des travaux n'a pas apporté plus d'information. Le seul élément pertinent est un mur conservé en

élévation marquant une limite de parcelle présente sur le cadastre napoléonien. Celui-ci semblerait associé à une demeure bourgeoise située au lieu-dit le Puy d'Eau. En l'absence de mobilier il est difficile de dater cet ouvrage avec plus de précision.

Au cours de cette opération, il a été constaté que l'épaisseur des sédiments archéologiques était très faible, réduisant les chances de trouver des traces d'occupations. La nature du substrat, très compact, et la faible largeur des tranchées de diagnostic n'ont pas permis d'améliorer la qualité des observations. Il n'a pas été possible par conséquent de confirmer la présence de la voie gallo-romaine pressentie au moment de la prescription.

Jonathan Antenni-Teillon

SAINT-JUNIEN

Chantemerle

Le projet d'extension du pôle gériatrique du centre hospitalier de Saint-Junien sur le site de Chantemerle a conduit le SRA à prescrire un diagnostic archéologique sur les parcelles 148, 153p, 240, 241, 244, 245, 250, 326, 328, 470, 472, 474 de la section AC et 1, 80, 180, 285 de la section EK.

Ce projet porte sur une superficie totale de 24 649 m², au nord-est du centre historique de Saint-Junien, en bordure de la RD 941 et aux abords immédiats de l'actuel centre hospitalier. Il prévoit la création de nouveaux bâtiments et aménagements et une surélévation des bâtiments existants. Au moment de l'intervention, plusieurs parcelles visées par le projet n'étaient pas accessibles (voieries, parkings encore en usage, emplacement d'une station-service désaffectée).

L'objectif scientifique de cette opération archéologique était de contribuer à mieux cerner les occupations qui ont pu se développer en périphérie nord-est du centre historique de Saint-Junien.

Le diagnostic archéologique a consisté en la réalisation de six sondages mécanisés. Ceux-ci ont permis de caractériser, sur la majeure partie des parcelles sondées, la présence d'un important remblai compacté, mis en œuvre lors de l'urbanisation récente de ce secteur.

Les faits archéologiques identifiés n'ont pas livré de mobilier permettant une attribution chronologique.

Frédéric Méténier

L'opération de prospection subaquatique de 2015 était destinée à collecter des informations concernant le cours de la rivière Glane, à proximité de la petite ville de Saint-Junien, bourg médiéval qui s'est structuré en liaison étroite avec la confluence de la Glane et de la Vienne. Elle a été l'occasion d'effectuer une première évaluation des conditions de plongée sur un secteur qui n'avait encore jamais été prospecté. Ces premières immersions avaient pour objectif de visualiser les fonds de la Glane, tout en évaluant son potentiel archéologique, en identifiant, inventoriant et localisant les vestiges présents dans le cours de la rivière.

Cette phase de terrain constitue un jalon important dans l'élaboration et la mise en place des recherches sur l'ensemble du réseau hydraulique de la Vienne et de ses confluent, projet global d'évaluation du patrimoine subaquatique en cours de développement.

La prospection a par ailleurs permis une observation minutieuse du pont médiéval Sainte-Elisabeth, classé



Fig. 1 Prospection subaquatique sur la Glane, en aval du pont Sainte-Elisabeth. (Cliché Christelle Chouzenoux, 2015)

MH parmi les ouvrages du XII-XIII^e, par arrêté du 25 janvier 1990. Cela a donné lieu à une étude de bâti attestant de différentes phases de réfection semblant témoigner de remaniements successifs, avec notamment des fondations médiévales et des élévations plus tardives.

Christelle Chouzenoux

SAINT-JUNIEN

Pignier de Bellevue

Le projet de construction et d'agrandissement de bâtiments commerciaux sur la commune de Saint-Junien a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique sur la parcelle CW 100pp, au lieu-dit Pignier de Bellevue. La dite parcelle occupe la partie septentrionale du projet d'aménagement. Elle concerne une emprise d'une superficie totale de 4 895 m² localisée au nord-est de la commune, sur le versant ouest de la vallée de la Glane. L'objectif scientifique était de vérifier le potentiel archéologique dans un secteur ayant livré quelques indices épars attribuables principalement à la période antique et, dans une moindre mesure, à l'âge du Bronze final.

Si la présence d'un maigre corpus mobilier en position secondaire, souvent épars et fortement émoussé est à souligner, l'ouverture de huit sondages mécaniques aura principalement mis en exergue le caractère remanié des formations sédimentaires, principalement dû aux constructions voisines récentes et la présence d'un réseau de fossés drainants.

Xavier Bardot

SAINT-MAURICE-les-BROUSSES

Les Petites Pousses

Le projet de création d'une zone pavillonnaire de dix lots au lieu-dit Les Petites Pousses sur la commune de Saint-Maurice-les-Brousses a conduit le SRA à prescrire un diagnostic archéologique sur les terrains visés. Il porte sur une superficie totale de 12 180 m².

Dix sondages mécaniques et continus ont été réalisés sur les deux parcelles concernées. Ils ont

permis d'identifier trois fossés parcellaires ainsi que plusieurs trous de poteau. Aucun mobilier n'a été recueilli dans le comblement ou aux abords de ces faits archéologiques.

Frédéric Méténier

Moyen Âge - Moderne

SAINT-SYLVESTRE

Grandmont

L'étude précise des documents écrits les plus anciens (XII^e s.) montre le peu d'informations directes qui peuvent en être extraites. Il convient donc d'être extrêmement prudent sur la chronologie habituellement retenue, qui se fonde essentiellement sur les chroniques et les histoires rédigées à l'époque moderne. L'archéologie semble donc une méthode privilégiée pour obtenir de nouvelles données qui permettront de relire les textes, tant médiévaux que modernes (fig. 1).

La fouille complète des sols de la nef de l'église médiévale a mis au jour le rocher granitique en place. Ce dernier, très irrégulier en surface et même dégradé par endroits, descend rapidement vers l'est bien avant la terrasse actuelle et même le mur de chevet, qui a dû tenir compte de ce fait topographique. Le rocher granitique est recoupé par une fosse anthropique (présence d'entailles), déjà comblée lors de la construction du mur gouttereau nord puisque les constructeurs ont recoupé ce comblement pour asseoir leur fondation sur le rocher.

Dans le cadre de l'archéologie du bâti, nous avons commencé le relevé pierre à pierre du pignon ouest de l'église médiévale, seul élément en élévation de cette dernière, qui dispose de deux contreforts latéraux mais d'aucun portail, l'entrée se faisant sur le côté nord.

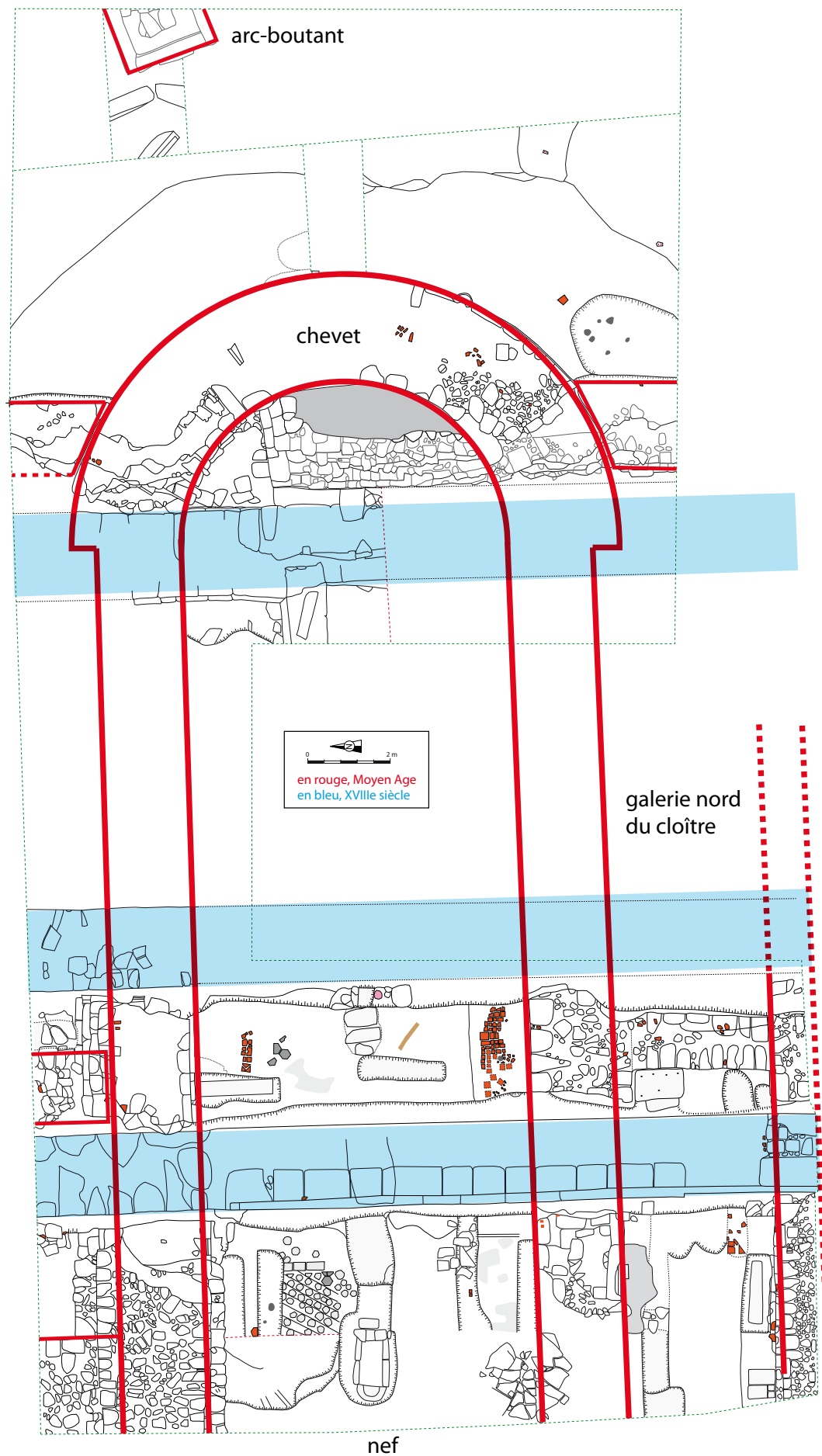
La découverte de vestiges des deux murs gouttereaux a donné l'emprise exacte de la nef dans sa largeur (8,30 m). Son sol est structuré en trois bandes inégales : le long des deux murs gouttereaux, un pavement de terre cuite à l'emplacement probable des stalles ; au milieu, un dallage de pavés hexagonaux de granite. On note peu de traces de sols antérieurs. En fait, dans la mesure où le rocher naturel est irrégulier et très proche par endroits, il fallait décaper l'intégralité

du sol existant pour en installer un nouveau, afin d'éviter une surélévation de la nef par rapport au chœur. Les sépultures sont localisées au centre, à la fois pour des raisons symboliques (les ancêtres sont placés entre les rangées de frères installés sur les stalles, de chaque côté de la nef) et pratiques (éviter de démonter les stalles pour procéder à une inhumation). Les trois sépultures médiévales sont des tombes construites.

La découverte du mur-bahut de la galerie nord du cloître a permis de déterminer la grande largeur de cette dernière : 3,80 m. Un vestige de sol bétonné donne le niveau de ce cloître, très proche de celui de la nef. Le mur-bahut est placé dans une tranchée de fondation alors que le mur gouttereau sud est directement installé sur le rocher granitique retaillé, sauf quand il y a des fosses. Ce mur-bahut recoupe une sépulture, ce qui sous-entend au moins une reconstruction. Par ailleurs, à l'est, un mur de direction nord-sud semble passer sous le mur-bahut et vient s'accrocher au mur gouttereau sud. Deux sépultures ont tenu compte de ce mur nord-sud, dont la fonction reste, pour l'instant, indéterminée. Dans cette galerie nord du cloître, les nombreuses sépultures (une dizaine sur la surface dégagée) sont plutôt concentrées le long des murs : on note des tombes construites et de simples fosses, notamment une qui contenait un individu atteint de rachitisme. Il y a aussi des réutilisations.

Le mur de chevet, large de 2,75 m et parfaitement semi-circulaire, comporte peut-être deux états. Il contient des pierres sculptées en réemploi dans l'œuvre de sa maçonnerie. Les pierres en boutisse, qu'on retrouve à l'intérieur et à l'extérieur du chevet, sont des corbeaux réemployés et placés volontairement puisqu'on a comblé, avec des pierres de calage, le vide

Fig. 1 Plan de masse des fouilles de l'église de Grandmont



créé par la différence de hauteur entre ces corbeaux et les moellons taillés. Ces pierres devaient servir à stabiliser les terres comblant l'intérieur et l'extérieur du chevet, avant la mise en place d'un puissant massif de maçonnerie du côté interne, qui tient compte des saillies créées par les pierres en boutisse.

L'étude précise des réemplois retrouvés dans les murs de l'église médiévale a montré que ces derniers étaient bien pris dans l'œuvre de la maçonnerie, certaines pierres ayant même été retaillées pour être bien placées. Nous en retrouverons dans les murs gouttereaux de la nef et dans le mur de chevet. Les avis convergent vers une datation autour de 1200-1220 pour la plupart de ces réemplois. Cette église, qui n'a rien d'un édifice homogène, connaîtrait au moins trois phases de reconstruction, sans compter la première installation, vers 1125 (?), qui pourrait se trouver au nord : vers 1160-1170 à cause des textes (à revoir sérieusement) ; vers 1200-1220 à cause des réemplois ; vers la fin du Moyen Âge en raison de la structure même de cette église comportant lesdits réemplois.

A l'est du chevet, les relations stratigraphiques impliquent d'une manière quasiment irréfutable un comblement très important avec création d'une terrasse après 1733, c'est-à-dire au moment de la construction de la nouvelle abbaye. Le chevet médiéval était donc construit sur un rebord de pente. A environ 6 m au nord-est du chevet, on trouve la base d'un arc-boutant, construite avec de grandes pierres en réemploi. La présence d'autres pierres de ce type sous le remblai comblant cette base confirme un grand terrassement de cette zone après la destruction de l'église médiévale. Il convient de souligner l'ampleur des travaux liés à la reconstruction du XVIII^e siècle, tout comme le grand désintérêt des moines de cette époque pour leur ancien patrimoine, architectural et funéraire.

L'approche géographique a pu fournir une première synthèse sur les occupations de la « Franchise de Grandmont ». Les frères ont procédé à des travaux très importants pour tirer du territoire qui leur revenait leurs moyens de subsistance et bien plus encore. Grâce à un modèle standardisé d'aménagements hydrauliques, le territoire, apparemment peu favorable à l'homme au départ, est devenu pourvoyeur de ressources les plus diverses. L'impact fort de ces « frères bâtisseurs » sur le paysage des 854 hectares de

leur « Franchise » a pris la forme de nombreux chemins reliant l'abbaye à ses manses et au réseau routier régional, de vingt et une manses dont une villeneuve de 12 000 m², de cinq faubourgs, d'une grange dîmière de 1 200 m² au sol, de treize chaussées-digues totalisant plus de 1 200 m linéaires et 100 hectares d'étangs, de dix-sept canaux d'irrigation totalisant 1 500 m linéaires, d'au moins dix moulins à eau, d'une adduction d'eau souterraine de 800 m de long, d'une grande muraille dotée de quatre édicules et d'une « barre » chemisée de 48 m de long, de remparts-barris autour des faubourgs et d'au moins cent hectares d'essarts au XVI^e s. Une chronologie commence à se dessiner, notamment en ce qui concerne la déprise de la fin du Moyen Âge et la reprise en main du XVII^e s. (défrichements, réaffectation des terres récupérées à la suite de la disparition de certains étangs, reconstruction de la villeneuve et de plusieurs granges et métairies).

L'archéologie extensive a été recentrée sur les abords du monastère, notamment sur le bourg (au nord) avec repérage des éléments anciens en place dans les maisons pour une datation relative de ces dernières. L'objectif est de comprendre l'organisation spatiale de ce bourg : relation avec le monastère, évolution, traces de fortification... Au sud du monastère, l'étude des vestiges de l'habitat étagé, le long et au-dessus du ruisseau qui relie l'étang des Moines à l'étang de Malessart, a permis de retrouver les espaces de vie et de travail, tels qu'ils étaient encore visibles il y a un demi-siècle. Le tout fait référence à une occupation dense et probablement ancienne de ce secteur, avec des installations hydrauliques.

L'impact de l'action des religieux sur leur environnement immédiat se révèle extrêmement important et leurs aménagements, hydrauliques et architectoniques, ont probablement été l'une des clés du développement du bourg. En édifiant un système de terrasses complexes, ils ont constitué une véritable réserve foncière, en plus d'espaces agricoles fertiles. Loin de l'image d'une occupation qui se serait générée de manière spontanée aux abords de l'abbaye, les sources écrites et l'archéologie renvoient l'image d'un espace urbain ou semi-urbain organisé selon un schéma extrêmement structuré et géré minutieusement.

Philippe Racinet

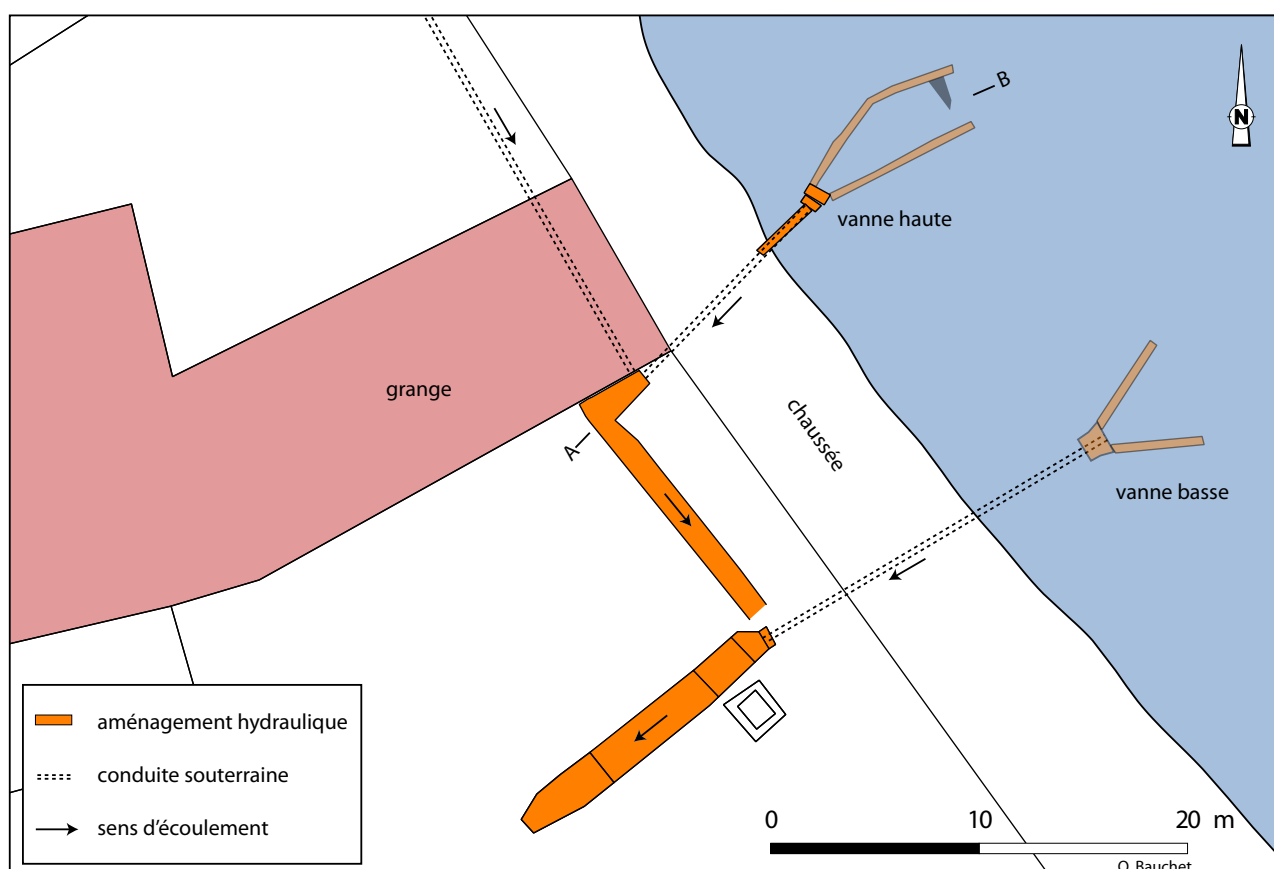


Fig. 1 Relevé en plan des vannes de l'étang des Sauvages, des bassins et canaux dégagés en aval de la digue (dessin O. Bauchet)

Dans le cadre des recherches pluridisciplinaires sur l'abbaye chef d'ordre de Grandmont, coordonnées par Philippe Racinet, neuf étangs piscicoles, destinés à l'élevage et la capture de poissons, furent recensés sur la commune de Saint-Sylvestre, entre le hameau des Sauvages et le hameau de Malessart, soit en amont et en aval du site de l'abbaye de Grandmont. Ces étangs présentent des caractéristiques, des dimensions et des formes différentes. Si certains comme l'étang des Sauvages, l'étang des Chênes, le petit étang des Chênes ou l'étang de Malessart sont encore en eau, d'autres sont envahis par une végétation luxuriante qui dissimule aussi bien l'intérieur jadis en eau que la digue de retenue ou les bassins et canaux associés.

L'étang des Sauvages mesure 320 m de long, pour 211 à 228 m de large. Il présente une profondeur croissante, de l'amont vers l'aval, avec un maximum de 4,50 m, mesuré au niveau de la vanne basse, immergée en totalité. En eau toute l'année, il est contenu par une imposante digue largement végétalisée, de 4,50 m de hauteur pour un peu plus de 3,60 m de largeur, au niveau du sommet, et 12 m de largeur, au niveau de la base.



Fig. 2 Rampe d'accès et sommet de la vanne haute de l'étang des Sauvages (cliché O. Bauchet)

En partie appuyée sur un bâtiment, la digue de retenue, de section trapézoïdale, est constituée d'un talus en pente douce, vers l'amont, et d'un mur oblique, constitué de blocs de granite, vers l'aval. Elle est équipée de deux systèmes maçonnés de régulation des eaux avec pelle : la vanne haute, localisée dans la partie droite, et la vanne basse, localisée dans la partie gauche (fig. 1). De plus, pour l'évacuation des eaux, elle est également dotée de deux trop-pleins, observés à chaque extrémité.

Localisée dans la partie droite de la digue, la vanne haute est accessible par une rampe d'accès constituée de blocs de granit maçonnés (fig. 2). Elle permet de vider l'eau de l'étang au moyen d'une pelle en bois logée au fond de la chambre et manœuvrable depuis le sommet de la vanne. Dotée de deux murs obliques, formant des ailes ouvertes vers l'amont, elle se présente comme un ensemble de 3,30 m de haut, composé de blocs de granit maçonnés. Prise dans son ensemble, elle présente sept parties distinctes : la rampe d'accès, le sommet, la chambre, la pelle, l'aile droite, l'aile gauche et le radier.

En aval de la digue, plusieurs éléments complémentaires furent découverts. Un bassin trapézoïdal reçoit à la fois l'exutoire du conduit de la vanne haute, et l'exutoire du trop-plein de l'extrémité droite. Largement dégradé, ce bassin est composé de blocs divers dont quelques blocs de réemploi. Il mesure 3 m de long pour 2 m de large à la base et 1 m au sommet. Probablement destiné à la capture des poissons, il présente un fond constitué de grosses dalles de granit auxquelles succède une couche de sable granitique. Il débouche dans un caniveau d'évacuation, constitué de deux bordures de blocs de granite appareillés et d'un blocage central informe. Il est séparé de la base de la digue par un trottoir de circulation, constitué de blocs de granite informes.

Au niveau de l'exutoire de la vanne basse, un canal maçonné se distingue très nettement au milieu de la pâture.

Il présente deux seuils successifs destinés à réduire l'inclinaison de la pente, ralentir l'écoulement des eaux et surtout limiter les risques d'affouillement. Immédiatement en amont d'un ponceau, il présente également un étranglement. Sur cette première portion, de la digue au ponceau, il mesure 15 m de long pour 1,50 m de large et 1,20 à 1,50 m de profondeur. Au-delà du ponceau, il bifurque apparemment vers la partie gauche de la pâture et vers un bassin maçonné, construit au pied du talus.

Ces premiers résultats révèlent les potentiels archéologiques des étangs piscicoles, repérés dans la vallée de Grandmont. En effet, ils permettent d'envisager l'existence d'un aménagement complexe de cette vallée depuis le milieu du XI^e s., et donc antérieur à l'arrivée des religieux sur le site de Grandmont, ou durant le XII^e s., et donc contemporain de l'installation des religieux sur ce site. De plus, en complément de cette approche subaquatique et terrestre, des recherches documentaires sont engagées dans différents établissements de conservation dont les archives départementales de la Haute-Vienne¹.

Christophe Cloquier

1 - Cloquier Christophe. « Apports des sources documentaires pour la connaissance des étangs piscicoles du Limousin : l'exemple des étangs de Grandmont, Saint-Sylvestre (87) ». *Archives en Limousin*, 2016, n° 42, sous presse.

Moyen Âge

VEYRAC

Église

La campagne de diagnostic archéologique 2015 réalisée à la fois à l'intérieur de l'église Saint-Martin de Veyrac, ainsi que sur le pourtour de son chevet, s'est avérée positive comme celles effectuées en 1983 et en 2011.



Fig. 2 Vue zénithale de l'ensemble des structures du sondage 5 (Cl. Chr. Scullier, Inrap)

La majorité des découvertes de cette campagne correspond à des structures construites liées à l'évolution de l'édifice à l'origine médiévale (XI^e- XII^e s.). Les premiers murs gouttereaux nord et sud, l'ancienne façade occidentale ont été appréhendés. Les substructures de certaines reprises et adjonctions du XIX^e s. ont également été observées. Mais, il nous faut insister sur l'importance des vestiges mis au jour à l'extérieur de part et d'autre du chevet, car ils soulignent, malgré des interprétations délicates, un ou plusieurs états méconnus de l'édifice. La présence de murs en quart de cercle au sud, et droits au nord, suggère ainsi la perspective d'un édifice antérieur, aux formes différentes de l'actuel. Formes qui se matérialiseraient, soit par un chevet à abside simple, soit par une chapelle latérale pourvue d'une absidiole simple, mais aussi, par la possibilité d'une tour entre le chevet et le premier clocher situé au sud-est. La possibilité de cette structure permet d'évoquer une mise en défense de l'église à un moment de son histoire bien qu'elle n'en garde plus de traces dans son architecture.

Christian Scullier

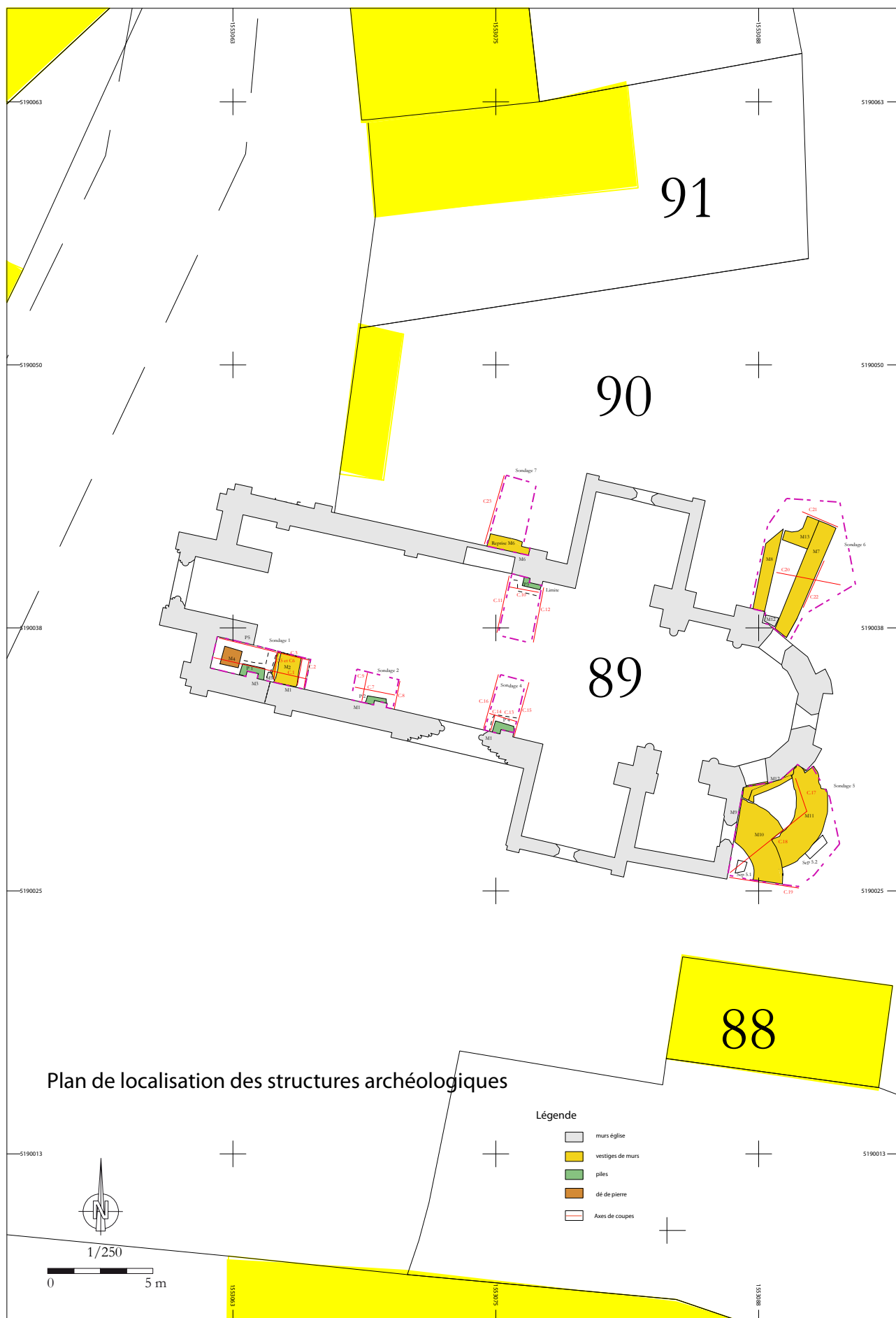


Fig. 1 Plan des vestiges découverts en 2011 et 2015 à l'extérieur de l'église (DAO A. D'Agostino, Inrap)